



HAL
open science

New data on a diablinte sanctuary: the site of La Fermerie in Juvigné (Mayenne) from the 2nd c. BC to the 4th c. AD

Stanislas Bossard, Yann Dufay-Garel, Gérard Aubin, Jacques Meissonnier, Guillaume Reich, Adrien Camus, Nicolas Garnier, Vivien Mathé, Maxime Mortreau, Joëlle Rolland

► To cite this version:

Stanislas Bossard, Yann Dufay-Garel, Gérard Aubin, Jacques Meissonnier, Guillaume Reich, et al.. New data on a diablinte sanctuary: the site of La Fermerie in Juvigné (Mayenne) from the 2nd c. BC to the 4th c. AD. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 2024, 40, 10.4000/12nao . hal-04817183

HAL Id: hal-04817183

<https://hal.science/hal-04817183v1>

Submitted on 17 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

De nouvelles données sur un sanctuaire diablinte : le site de la Fermerie à Juvigné (Mayenne) du II^e s. av. n. è. au IV^e s. de n. è.

*New data on a diablinte sanctuary: the site of La Fermerie in Juvigné (Mayenne)
from the 2nd c. BC to the 4th c. AD*

**Stanislas Bossard, Yann Dufay-Garel, Gérard Aubin, Jacques Meissonnier,
Guillaume Reich, Adrien Camus, Nicolas Garnier, Vivien Mathé, Maxime
Mortreau et Joëlle Rolland**



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rao/10340>
DOI : 10.4000/12nao
ISSN : 1775-3732

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-7535-9894-2
ISSN : 0767-709X

Ce document vous est fourni par Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Référence électronique

Stanislas Bossard, Yann Dufay-Garel, Gérard Aubin, Jacques Meissonnier, Guillaume Reich, Adrien Camus, Nicolas Garnier, Vivien Mathé, Maxime Mortreau et Joëlle Rolland, « De nouvelles données sur un sanctuaire diablinte : le site de la Fermerie à Juvigné (Mayenne) du II^e s. av. n. è. au IV^e s. de n. è. », *Revue archéologique de l'Ouest* [En ligne], 40 | 2024, mis en ligne le 08 novembre 2024, consulté le 17 décembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/rao/10340> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/12nao>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

De nouvelles données sur un sanctuaire diablinte : le site de la Fermerie à Juvigné (Mayenne) du II^e s. av. n. è. au IV^e s. de n. è.

New data on a diablinte sanctuary: the site of La Fermerie in Juvigné (Mayenne) from the 2nd c. BC to the 4th c. AD

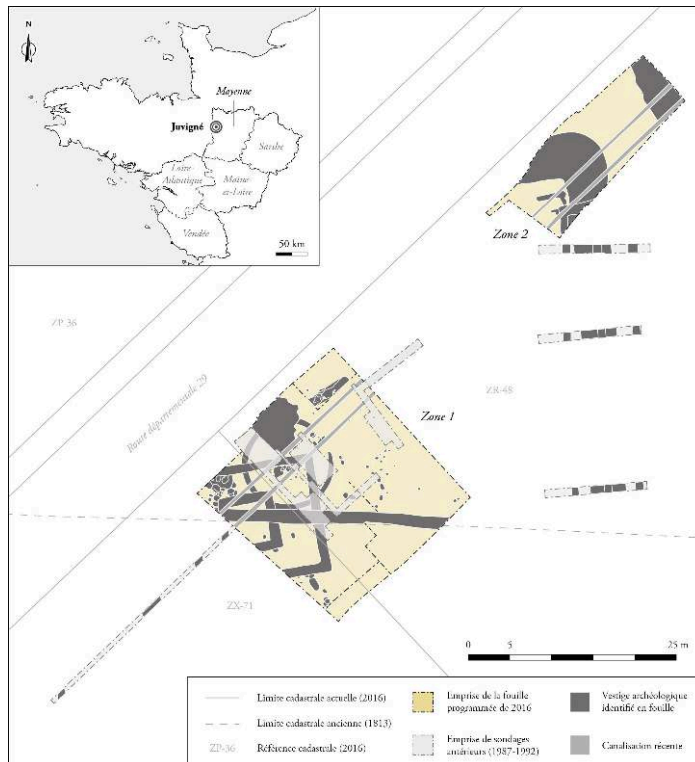
Stanislas Bossard, Yann Dufay-Garel, Gérard Aubin, Jacques Meissonnier, Guillaume Reich, Adrien Camus, Nicolas Garnier, Vivien Mathé, Maxime Mortreau et Joëlle Rolland

Introduction (S. Bossard)

- 1 Mis au jour à l'occasion de travaux agricoles dans les années 1980, puis prospecté et sondé, entre 1987 et 1989, sous la direction de Jacques Meissonnier¹, le sanctuaire de la Fermerie à Juvigné (Mayenne) a fait l'objet de recherches complémentaires, sur le terrain, en 2015 et 2016. Ces travaux, associant prospections et fouille de deux secteurs du lieu de culte, apportent un nouvel éclairage sur son organisation spatiale et son évolution entre sa fondation, datée du IV^e s. ou du III^e s. av. n. è., et son abandon, situé au III^e s. ou au IV^e s. de n. è.
- 2 Localisé entre les bourgs de Juvigné et d'Ernée, dans le nord-ouest du département mayennais, et en partie détruit par un tracé routier (D 29) qui le traverse depuis le XIX^e s. (fig. 1), le site de la Fermerie prend place à l'écart des cours d'eau, sur un plateau ondulé, parcouru par des vallons peu profonds et dominé, à 2 km au sud-est, par les contreforts occidentaux des collines de Chailland. Il est implanté sur un substrat schisteux, composé de siltites et d'argilites tachetées, qui se décomposent en surface en une argile jaune.

Figure 1 : Localisation sur fond cadastral ancien et actuel des vestiges découverts sur le site de la Fermerie à Juvigné (Mayenne).

Figure 1: Location of the site discovered at the Fermerie site in Juvigné (Mayenne) on an early and current cadastral map.

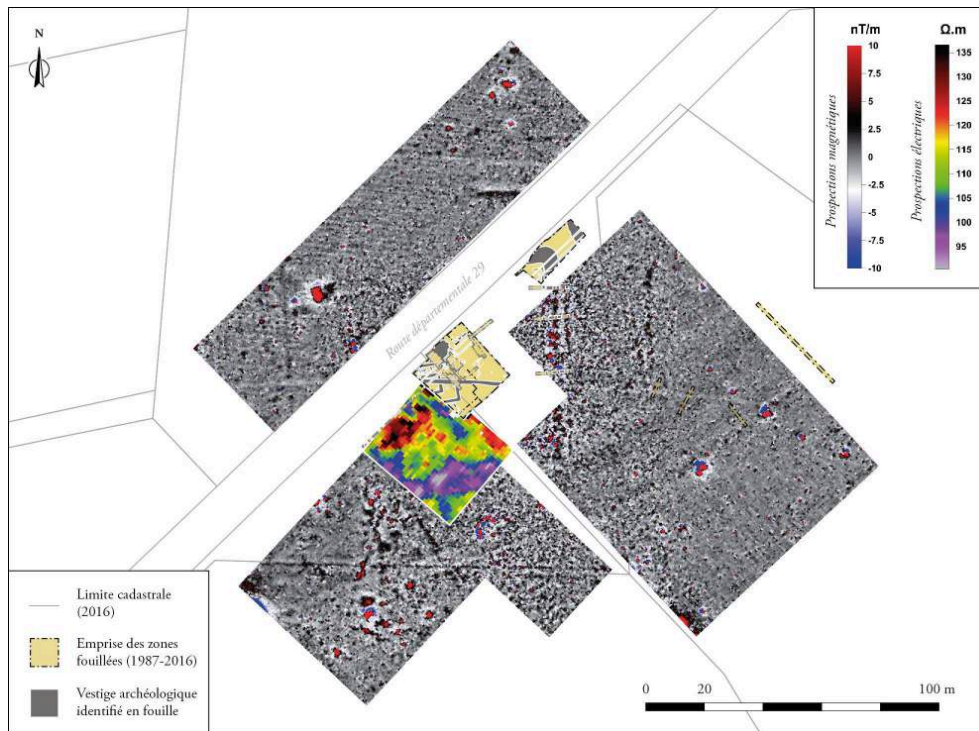


Réal. S. Bossard.

- 3 Le sanctuaire s'inscrit dans un secteur où peu de vestiges archéologiques ont pu être recensés, en particulier pour les périodes gauloise et romaine. De fait, en l'état des connaissances, alors qu'aucun site de l'âge du Fer n'est connu dans les environs, les vestiges du Haut-Empire les plus proches, localisés à plus de 6 km au nord-est de la Fermerie, sur la commune d'Ernée, relèvent d'une possible agglomération ou bien d'un réseau assez dense d'établissements ruraux (Bossard, 2014, vol. I, p. 36-38).
- 4 Après une campagne complémentaire de prospection au sol, visant à définir l'emprise du site (Bossard, 2015), une fouille programmée (fig. 1), doublée d'une approche géophysique (fig. 2), a été réalisée en août 2016² (Bossard, Dufay-Garel dir., 2016 et 2023). L'ouverture de deux zones de fouille, d'une surface de 502 m² et 184 m², a permis de documenter deux secteurs riches en structures et niveaux de l'âge du Fer et de l'Antiquité romaine : d'une part, la partie centrale du lieu de culte, occupée notamment par deux temples successifs (zone 1) et d'autre part, l'angle nord-est du péribole, d'abord composé d'un fossé et d'un talus, puis d'une enceinte maçonnée (zone 2). Des prospections électromagnétique, magnétique et électrique, conduites en parallèle, ont révélé l'existence d'autres aménagements aux abords des espaces fouillés et ont ainsi été utiles pour cerner les limites du sanctuaire et, dans une moindre mesure, caractériser son environnement proche.

Figure 2 : Emprise des zones fouillées depuis 1987 et résultats des prospections géophysiques réalisées en 2016 sur le site de la Fermerie : carte du gradient magnétique et carte de la résistivité électrique.

Figure 2: Areas excavated since 1987 and results of geophysical surveys carried out in 2016 at the Fermerie site: magnetic gradient map and electrical resistivity map.



Réal. S. Bossard, d'après AGφ vaLoR (ADERA)/UMR 7266 LIENSS.

- 5 Les apports de ces récentes opérations sont multiples et concernent à la fois le mode de clôture et les équipements du sanctuaire du second âge du Fer et de l'époque romaine, mais aussi les activités qui s'y sont déroulées, dont témoigne le mobilier, abondant et varié, qui y a été enfoui. Ils constituent par ailleurs une source d'informations précieuse pour mieux comprendre l'évolution de ce lieu de culte, ainsi que le statut et la place qu'il occupait au sein du paysage religieux de la cité dont il relevait, que l'on suppose avoir été celle des Aulerques Diablintes.

Le sanctuaire de la fin de l'âge du Fer (S. Bossard, Y. Dufay-Garel, avec la collaboration d'A. Camus, N. Garnier, V. Mathé)

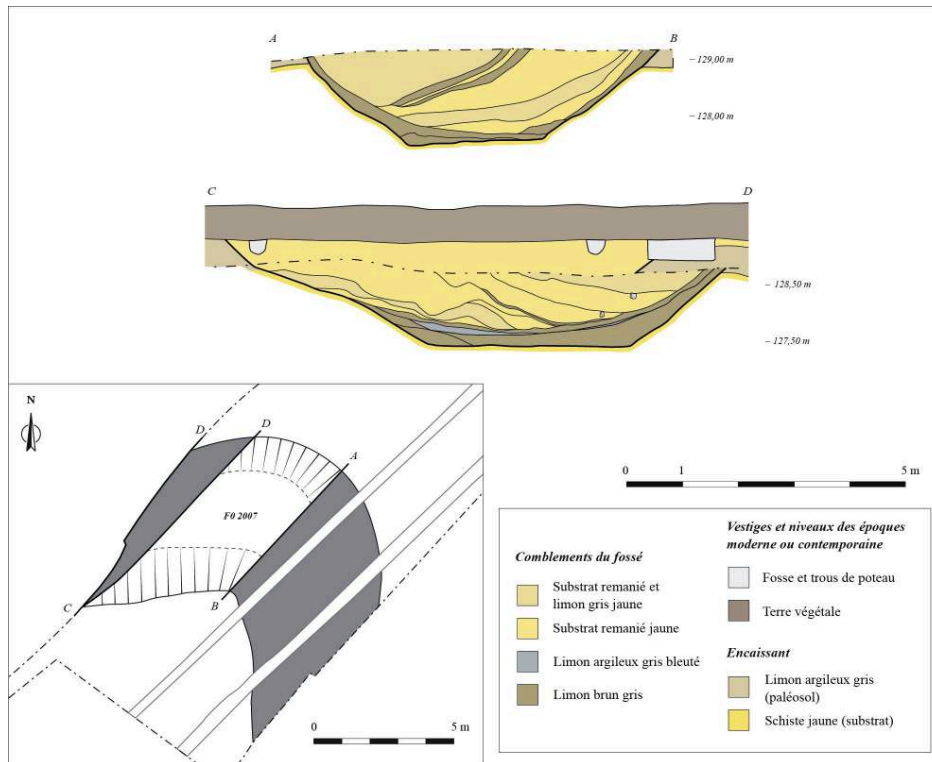
Un enclos monumental

- 6 Le sanctuaire est délimité par une puissante enceinte fossoyée quadrangulaire, dont l'angle nord-est (fossé 2007) a été étudié en 2016 et dont trois tronçons avaient été fouillés en 1988 (fig. 3 et 16). Ce fossé n'a été repéré que ponctuellement : à l'est, il a pu être identifié à quatre reprises suivant un axe orienté *grosso modo* nord-sud, sur une longueur totale de plus de 40 m. L'angle droit, au nord-est, montre le départ de la branche septentrionale du fossé, orientée est-ouest. La prospection électrique a permis d'identifier, selon toute vraisemblance, la façade méridionale de l'enceinte et son angle

sud-ouest (fig. 2). Son orientation et sa largeur coïncident avec le tracé connu du fossé ; on y aperçoit le départ de la façade occidentale, formant un angle droit avec la branche méridionale. Il est alors possible de restituer une enceinte de plan globalement rectangulaire, large d'est en ouest d'environ 65 m, et longue du nord au sud de près de 80 m, fossé inclus. La surface enclose devait être comprise entre 3 500 et 4 000 m².

- 7 Le caractère imposant du fossé, et donc probablement du talus qui y était associé, doit être noté. Mesurant environ 4 à 5 m de large à l'ouverture sous le niveau de décapage, sa profondeur conservée est comprise entre 1,90 m et 2,30 m sous la terre végétale, soit 2,50 m à 2,90 m sous le niveau de circulation actuel. Le creusement présente des parois obliques et un fond plus ou moins plat, large de 2 m environ, conformément aux constatations effectuées en 1988. Le profil évasé relevé dans la coupe CD s'explique par le fait que cette dernière est implantée de biais par rapport à l'axe du fossé.
- 8 La stratigraphie observée permet de discerner deux grandes étapes de comblement (fig. 3). La première regroupe plusieurs couches de limon brun-gris tapissant le fond et les parois de l'excavation sur une épaisseur variant de 0,10 m à 0,50 m. Un fin niveau argileux bleuté a également été identifié, indiquant une phase de stagnation d'eau. Ces dépôts, issus d'un colluvionnement progressif des sols environnants, attestent un fonctionnement ouvert du fossé. Dans une seconde étape, celui-ci est intégralement comblé par des remblais massifs de substrat remanié jaune, parfois grisâtre. Bien que les limites supérieures de ces couches n'aient pas pu être systématiquement observées, leur pendage indique un apport depuis l'intérieur de l'enceinte. Elles résultent d'un remplissage rapide du fossé par les matériaux qui devaient constituer un talus adjacent, vraisemblablement accolé le long du bord interne du creusement. Précisons enfin qu'une à deux fines couches intercalaires de limon brun pourraient matérialiser des pauses lors de la phase de remblaiement.

Figure 3 : Zone 2, plan et coupes de l'angle du fossé d'enceinte 2007.
 Figure 3: Zone 2, plan and sections of the corner of the 2007 enclosure ditch.



Réal. Y. Dufay-Garel.

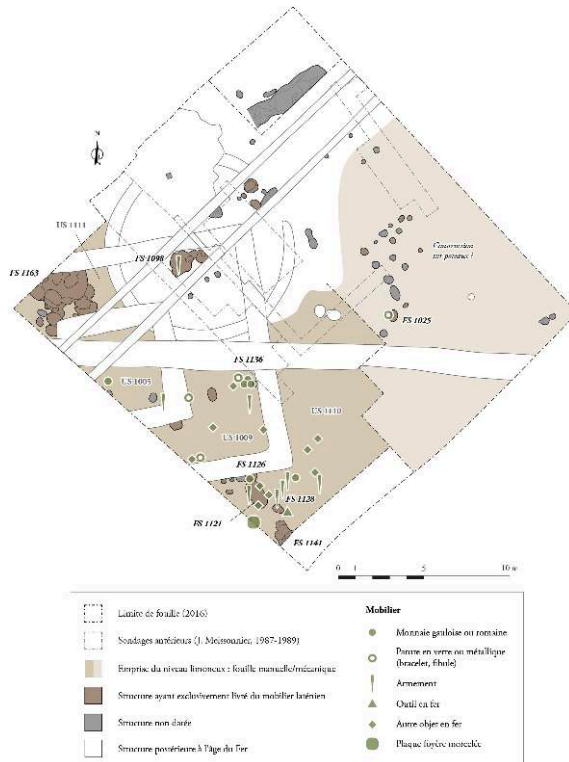
- 9 D'un point de vue chronologique, les éléments permettant de dater le remplissage de ce fossé sont peu nombreux. On dénombre 12 tessons de céramique laténienne et d'amphores italiques recueillis dans les niveaux de sédimentation, à la base du comblement, ce qui permet de rattacher, selon toute vraisemblance, le creusement de l'enceinte fossoyée à la phase laténienne du site. Quant à son remblaiement, la quinzaine de fragments de tuiles de couverture mis au jour dans le comblement médian – ainsi qu'un tesson de sigillée découvert en 1988 et daté des années 50 à 70 de n. è. –, permettent de le situer, au plus tôt, au début de la seconde moitié du 1^{er} s. de n. è.

Une densité importante de vestiges au cœur du sanctuaire laténien

- 10 Alors qu'aucun niveau ou structure daté avec certitude de l'âge du Fer n'avait été mis en évidence lors des sondages de 1987-1989, les fouilles conduites en 2016 dans la zone 1, localisée au cœur de l'enclos fossoyé, ont révélé l'existence d'une ou de deux couches formées au cours de cette période, ainsi que d'une soixantaine de fosses et de trous de poteau, dont certaines ont pu être attribuées, également, à la phase gauloise du site (fig. 4).

Figure 4 : Vestiges attribués au second âge du Fer et aux premières décennies du Haut-Empire dans la partie centrale du sanctuaire (zone 1).

Figure 4: Remains attributed to the Second Iron Age and the first decades of the High Empire in the central part of the sanctuary (zone 1).



Réal. S. Bossard.

- 11 De fait, le creusement de la plupart des structures identifiées dans la zone 1 entaille sur une profondeur variable une succession de couches, scellées par des niveaux de l'époque romaine (cf. *infra* : « Deux temples successifs » et fig. 9). De bas en haut, il s'agit : du substrat (US 1029) ; d'un niveau anthropisé de limon argileux (US 1030), interprété comme un paléosol en partie brassé, qui le recouvre sur une épaisseur maximale de 0,40 m et dans lequel ont été piégés de petits charbons, tessons et éclats de terre cuite de facture protohistorique ; enfin, d'une couche limoneuse de texture et de couleur homogènes à l'œil nu (US 1005/1009/1011/1110), épaisse d'environ 0,25 m dans la parcelle cadastrale ZX 71 (cf. fig. 1), mais qui s'amincit puis disparaît dans la parcelle voisine ZR 48, où des labours plus profonds l'ont en grande partie détruite, à l'instar des niveaux sus-jacents.

Un niveau riche en mobilier, témoin d'une accumulation d'objets mis au rebut ?

- 12 Alors que la strate inférieure (US 1030) n'a pas livré suffisamment de matériel pour qu'on puisse déterminer si elle est contemporaine ou antérieure à la fréquentation du sanctuaire, le niveau sus-jacent (US 1005/1009/1011/1110), composé de limon brun, recelait la majorité du mobilier découvert en 2016 ; celui-ci est daté de l'âge du Fer et, pour de plus rares artefacts, des premières décennies du Haut-Empire. Les objets, répartis dans toute l'épaisseur de la couche, se concentraient dans l'angle méridional de la zone 1 (US 1009, 1110 et, dans une moindre mesure, 1005), dans un secteur par ailleurs riche en structures en creux de l'époque gauloise (fig. 4 ; cf. *infra* : « De

multiples fosses et trous de poteau»). En raison de la densité de mobilier qui caractérise cet espace, il a été choisi de fouiller ce dernier à la main, en deux passes artificielles d'une dizaine de centimètres chacune (passes 1 et 2), et de relever les coordonnées en trois dimensions de chaque objet métallique, en os, en pierre et en terre cuite (hors céramique), alors que le tiers oriental du niveau limoneux, conservé sur une épaisseur moindre et quasiment stérile, a été décapé mécaniquement. Au sein de ce niveau, les objets les plus massifs – telles des épées et une plaque foyère quasi complètes – reposent à l'horizontale, tandis que l'orientation des plus légers et des plus petits est davantage variable.

- 13 Dans sa partie inférieure (passe 2, entre 130,20 et 130,28 m NGF), ont été mis au jour 89 tessons de céramique laténienne, appartenant au moins à 22 vases – dont plusieurs « bols mayennais » et des écuelles à profil tronconique ou en S sinueux, globalement datés entre La Tène C et D1 (cf. *infra*, fig. 11) –, ainsi que 2 fragments de panse d'amphore Dressel 1, 24 restes de plaques foyères, 2 fragments de bracelets en verre, un talon de lance, un possible clou-rivet de bouclier, une râpe en fer et de rares clous (cf. *infra*, fig. 13 à 15). La chronologie de ces objets renvoie majoritairement à La Tène C2-D1, soit au courant du II^e s. et au début du I^{er} s. av. n. è., mais quelques artefacts, dont les bracelets, situés à la base du niveau limoneux, sont plus anciens et pourraient avoir été déposés au sein du sanctuaire dès la seconde moitié du III^e s. ou le début du II^e s. (cf. *infra* : « Le mobilier : études spécialisées »).
- 14 La moitié supérieure de la couche limoneuse (passe 1, entre 130,28 et 130,40 m NGF) contenait un nombre plus important d'objets. Il s'agit notamment de 259 tessons, parmi lesquels 248 sont de facture laténienne et appartiennent à un minimum de 30 vases de profils variés. On notera la présence d'une forme décorée de baguettes et de peintures rouge et blanche, évoquant des productions attestées durant La Tène D2, et de plusieurs récipients ornés de lignes tracées au brunissoir (cf. *infra* : « La céramique » et fig. 11). Les 11 autres tessons se rattachent à l'époque romaine et sont issus d'un vase à parois fines de type Beuvray et d'une amphore de type Pascual 1, tous deux produits entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et les années 15-20 de n. è., et de céramiques communes et en *terra nigra*, peu caractéristiques. Ont aussi été découverts, dans cette même passe : 1 plaque foyère morcelée sur place, dont certaines parties manquaient, complétée par 31 autres fragments épars, issus d'autres objets du même type ; un statère en argent d'une série attribuée aux Diablintes ; 3 fragments de fibules, 4 fragments d'épées avérées ou hypothétiques, 4 anneaux, 3 possibles clous-rivets de bouclier(s), 1 ciseau, 1 possible pointe d'araire, 2 ou 3 crampons, 2 gonds, plusieurs clous et des éléments indéterminés en fer ; 1 poids en pierre ; 1 métacarpe de bœuf (cf. *infra*, fig. 12 à 15). S'y ajoutent, en surface de la couche (130,40-130,41 m NGF), un arc de fibule de type indéterminé et une monnaie en alliage cuivreux (as ?), attribués à l'époque romaine.
- 15 En l'absence de toute étude micromorphologique, seul l'examen du mobilier apporte des éléments de réflexion pour déterminer comment ce niveau limoneux, *a priori* situé dans la cour de l'enclos monumental, s'est constitué. Les objets découverts correspondent avant tout à des déchets : en témoigne notamment l'aspect lacunaire des épées, des fibules et des plaques foyères, ou encore la taille réduite des tessons de céramique prélevés, ainsi que la rareté des remontages qui ont pu être effectués entre ces derniers. S'agit-il alors d'un ou de plusieurs remblais successifs ou bien d'un niveau formé de manière continue, au gré de la fréquentation du sanctuaire ? Les différences de chronologie et de densité observées entre les objets provenant, d'une part, de la

partie inférieure et d'autre part, du décimètre supérieur de cette strate, invitent à considérer qu'elle s'est formée en plusieurs temps, malgré son apparente homogénéité. Par ailleurs, aucun niveau de sol interstratifié n'a été identifié au sein de cet ensemble, même si plusieurs objets y reposent à plat ; la plaque foyère dont il manque quelques fragments était dissociée de tout charbon, rejet cendreux ou pierre chauffée, et semble ainsi ne pas avoir été utilisée *in situ*. Ces arguments conduisent donc à privilégier l'hypothèse de rejets successifs, réalisés entre la fin du III^e s. ou le début du II^e s. jusqu'aux premières années du I^{er} s. de n. è. Le mobilier, mis au rebut après avoir été utilisé au sein du sanctuaire et fragmenté, aurait ainsi été répandu au sol et peut-être recouvert de sédiment limoneux, pour « nettoyer » l'espace qui continue d'être fréquenté, à l'instar des dynamiques restituées sur la place publique du Cailar (Gard) au III^e s. av. n. è., où étaient exposés des crânes humains et des panoplies guerrières (Roure *et al.*, 2019). Cette opération aurait été réitérée à plusieurs reprises, à une fréquence qu'on ne peut déterminer.

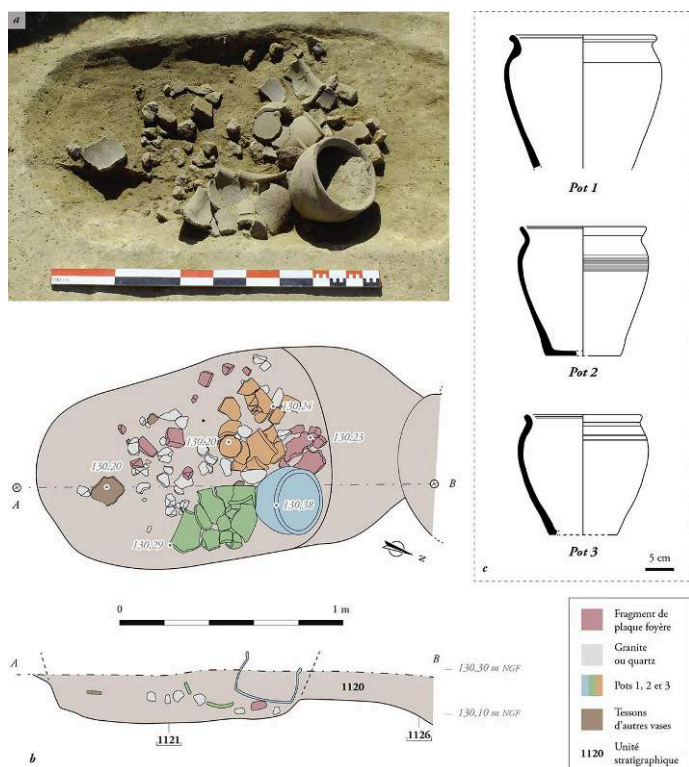
- 16 Cependant, dès le second âge du Fer, plusieurs structures ont été creusées au sein de ce niveau limoneux, puis remblayées avec un sédiment qui n'a pu être différencié à l'œil nu de ce dernier ; il est donc possible que certains objets découverts dans cette couche aient été enfouis, en réalité, au sein de fosses ou de trous de poteau peu profonds, n'entaillant pas les niveaux sous-jacents et dont les limites n'auraient alors pas été cernées au moment de la fouille.

De multiples fosses et trous de poteau

- 17 De fait, plusieurs structures en creux ont été découvertes dans l'angle méridional de la zone 1 et ont également livré, pour la plupart, du mobilier laténien de formes et de dimensions variées (fig. 4). Le fond de ces structures recoupe le niveau anthropisé us 1030 ainsi que le substrat.
- 18 La fosse 1121, que l'on peut qualifier de dépotoir, a manifestement été creusée pour enfouir un lot d'objets utilisés notamment dans le cadre d'activités culinaires (cf. *infra* : « Les objets liés aux pratiques culinaires »). De plan elliptique (1,70 × 0,90 m), elle se caractérise par un profil en cuvette et devait être profonde d'au moins 0,35 m (fig. 5). Sur son fond, ont d'abord été disposés, pêle-mêle, une trentaine de fragments issus d'une ou de plusieurs plaques foyères, des pierres de granite et de quartz brûlées et un fond de vase. Trois pots, quasi complets, y ont ensuite été placés ; l'un, installé peu ou prou à la verticale, est resté intact, alors que les deux autres, couchés sur le flanc, ont été brisés sur place, en milieu ouvert, donc avant le rebouchage définitif de la fosse. Ce dernier a été réalisé au moyen d'un limon identique à l'encaissant, dans lequel ont été piégés quelques objets, dont une bouterolle en fer (cf. *infra*, fig. 13, n° 6). L'étude typologique des trois vases et de l'élément de fourreau invite à dater le comblement de la fosse de La Tène D1, au plus tôt (2nde moitié du II^e s. ou début du I^{er} s. av. n. è.). Des analyses biochimiques de contenu (réalisées par N. Garnier) ont montré que les pots, sur lesquels des traces de suie et de rubéfaction ont été observées, ont servi à la préparation d'aliments différents : des produits laitiers que l'on a chauffés, un corps gras d'animal non-ruminant avec sa peau – un morceau de viande ? – et, peut-être, de la bière, avec la présence d'acide oxalique, marqueur dont l'origine est toutefois débattue (Garnier, Riquier-Linger, à paraître) ; des traces de vin rouge ont également été identifiées.

Figure 5 : Zone 1, vue zénithale (a) et relevé en plan et en coupe (b) de la fosse 1121, dans laquelle ont été enfouis trois pots quasi complets (c).

Figure 5: Zone 1, zenith view (a) and plan and cross-section (b) of pit 1121, in which three almost complete pots were buried (c).



Cliché et DAO : S. Bossard.

- 19 Le remplissage des structures reconnues à proximité, en partie détruites par les édifices de l'époque romaine, contenait également du mobilier de l'époque gauloise, toutefois en moindre quantité. Il s'agit de quelques monnaies gauloises (FS 1126 et 1136), de débris de plaques foyères (FS 1128) et de gros tessons de vases de La Tène finale (FS 1141).
- 20 À l'écart de ce secteur, d'autres structures en creux semblent également relever, du moins pour certaines, de la phase gauloise du site (fig. 4). Une concentration de trous de poteau, localisée dans la partie orientale de la zone 1, pourrait indiquer la présence d'un bâtiment en terre et bois ; le remplissage de plusieurs fosses d'ancrage contenait effectivement des fragments de céramique laténienne. En bordure méridionale de ce probable édifice, une petite fosse (FS 1025) a livré, outre deux tessons, une fibule complète en fer de La Tène C2/D1 (cf. *infra*, fig. 14, n° 1). Plus à l'ouest, une autre fosse (FS 1098) recelait une agrafe de ceinturon en alliage cuivreux, caractéristique de La Tène D, et une fusaiöle en terre cuite (fig. 13, n° 7 et fig. 15, n° 6). Signalons enfin, dans l'angle occidental de la zone 1, une vaste structure polylobée (FS 1163, plus de 4 × 3,80 m), partiellement fouillée, résultant du creusement progressif d'au moins 17 fosses en cuvette, dont certaines, profondes jusqu'à 1,38 m, atteignent le substrat (fig. 6). Son comblement limoneux, hétérogène, est plus ou moins riche en nodules de terre rouge, probable effet d'une rubéfaction résultant du rejet de quelques charbons encore ardents ; seuls 5 tessons de facture gauloise y ont été recueillis. La fonction de cette

fosse – liée à l'extraction de matériaux plutôt qu'à la construction ou aux activités rituelles ? – n'a pas pu être déterminée avec certitude.

Figure 6 : Zone 1, vue depuis le nord-est de la fosse polylobée 1163 en fin de fouille.

Figure 6: Zone 1, view from the north-east of poly-lobed pit 1163 at the end of the excavation.



Cliché S. Bossard.

Les vestiges de l'époque romaine (S. Bossard, Y. Dufay-Garel, avec la collaboration de A. Camus, V. Mathé)

Le péribole maçonné et les chemins d'accès

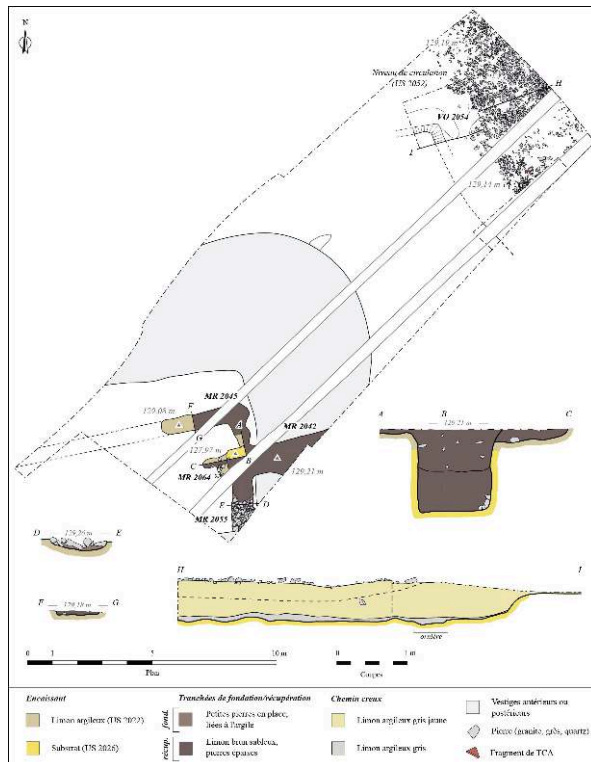
- 21 À la suite du remblaiement définitif du fossé de l'enceinte laténienne, intervenu au plus tôt au début de la seconde moitié du 1^{er} s. de n. è. (cf. *supra* : « Un enclos monumental »), un péribole maçonné est édifié, reprenant approximativement le plan et l'emprise de la clôture antérieure. À l'est, trois murs parallèles orientés nord-sud, identifiés dès 1988, délimitent deux galeries larges chacune de 4 m, flanquant le mur d'enceinte (Bossard *et al.*, 2016). La fouille de 2016 a permis de documenter l'angle nord-est du péribole dans la zone 2 (fig. 7 et 16). La tranchée de fondation du mur de galerie interne (MR 2055) y a été observée sur 3,40 m de long. Large de 0,80 m, elle est conservée sur une profondeur maximale de 0,40 m sous les labours. Entièrement récupérée au nord, la base des fondations, constituées de petits blocs de granite (10 à 40 cm de côté) liés à l'argile, est préservée dans la moitié sud sur une épaisseur de 0,35 m. Les galeries sont fermées au nord par un mur pignon (MR 2042) entièrement épierré, suivi sur 4,30 m. Avec une tranchée de fondation large et profonde de 1,20 m, aux bords verticaux et au fond plat, ses dimensions sont nettement supérieures aux autres murs étudiés dans la zone 2. Le mur pignon était peut-être renforcé à l'ouest par un éventuel contrefort largement épierré (MR 2064), large d'1 m, long d'au moins 0,80 m et conservé sur 0,20 m. Le départ

de l'unique mur de clôture septentrional (MR 2045) a également été observé. Partant du mur pignon, dans l'axe de MR 2055, il forme un angle approximativement droit en direction de l'ouest, où il a été repéré en coupe dans la berme. Fortement arasée, sa tranchée de fondation est conservée sur une largeur maximale de 0,65 m et une profondeur variant de 0,10 à 0,40 m.

- 22 La prospection géophysique entreprise en 2016 apporte des informations supplémentaires sur l'emplacement des murs de clôture : elle met très clairement en évidence les trois murs formant la façade orientale de l'enclos, ainsi que l'angle nord-ouest et une éventuelle interruption à l'est, au milieu de la façade (fig. 2). Enfin, une tranchée mise au jour en 1992, à une vingtaine de mètres au sud-ouest du temple B, pourrait correspondre au mur de clôture occidental.
- 23 L'ensemble de ces informations permet de restituer un enclos de plan rectangulaire ou trapézoïdal, mesurant environ 60 à 70 m de côté, pour une surface enclose de près de 4 000 m² (cf. *infra*, fig. 16). La façade orientale reprend exactement le tracé du fossé antérieur, comblé. Comme l'ont démontré les sondages de 1988, la fondation du mur central des galeries recoupe le remplissage du fossé jusqu'à atteindre la base de celui-ci, à plus de 2 m sous le niveau du sol. La double galerie qui n'est *a priori* présente qu'à l'est confère un caractère monumental à cette façade, par laquelle devait s'effectuer l'accès au sanctuaire, comme habituellement dans les lieux de culte des Gaules romaines (Bossard, 2021, vol. I, p. 174-176). La volonté de conserver une limite de l'espace sacré identique à celle de l'état antérieur du lieu de culte, aux dépens de travaux considérables pour fonder le mur, apparaît ici comme symbolique. Cette continuité des limites de l'espace sacré de l'époque gauloise à la période romaine trouve des comparaisons à Barzan (Aupert, Robin, 2015 ; cf. *infra* : « Un sanctuaire monumental et des pratiques rituelles variées durant la période gauloise ») et surtout à Ribemont-sur-Ancre (Somme), où la palissade qui constitue la clôture du premier état romain s'implante dans le comblement de l'ancien fossé (Brunaux dir., 1999, p. 213-216).
- 24 À l'extrémité nord-est de la zone 2, un empièchement (US 2052) constitué de petits blocs de granite (10 à 35 cm de côté), de fragments de terres cuites architecturales et de cailloux de quartz a été dégagé sur 8 m de long et 4,20 m de large (fig. 7). Ces derniers sont disposés sur une seule épaisseur de 0,15 m au maximum, les couches supérieures ayant probablement été emportées par les labours. Orienté nord-ouest - sud-est, cet empièchement peut être identifié au radier d'un axe de circulation (VO 2054) desservant probablement le sanctuaire. Aucun aménagement bordier ni ornière n'y a été observé. Les sondages pratiqués dans le chemin ont permis d'identifier un état antérieur, encavé, dont seul le bord occidental est compris dans l'emprise de fouille. D'orientation identique à l'état empièré, il semble opérer un virage vers l'ouest, suivant le tracé de la clôture du sanctuaire. Large d'au moins 4,40 m, il entaille le substrat sur une profondeur de 0,50 m environ. Son fond, globalement plat, est ponctué de nombreuses irrégularités parmi lesquelles il est possible de reconnaître deux ornières.

Figure 7 : Plan et coupes des vestiges d'époque romaine dans la zone 2 : angle nord-est du péribole maçonné et chemin 2054.

Figure 7: Plan and cross-sections of the Roman remains in zone 2: north-east corner of the masonry perimeter and path 2054.



Réal. Y. Dufay-Garel.

- 25 La datation du chemin repose sur un petit lot de céramique recueilli dans le niveau de circulation et le comblement limono-argileux immédiatement sous-jacent. On dénombre une douzaine de tessons de céramique gauloise associés à sept fragments de céramique d'époque romaine dont une assiette Drag. 36 et une coupe Drag. 33 en sigillée du Centre de la Gaule – produites entre les années 170 et 240 de n. è. – ainsi que des céramiques communes, peu caractéristiques. Ces quelques éléments permettent de situer le remplissage terminal du chemin encavé et la mise en place du niveau de circulation empierré au plus tôt dans le dernier tiers du II^e s. de n. è. En l'absence de mobilier à la base du comblement, il n'est pas possible de dater son fonctionnement initial, qui pourrait éventuellement remonter au second âge du Fer.

Deux temples successifs

- 26 Dans la partie centrale du sanctuaire (zone 1), deux édifices, dont les vestiges avaient déjà été en partie dégagés lors des sondages de 1987-1989 (Bossard *et al.*, 2016, p. 26 et 27, fig. 2), ont pu être étudiés plus amplement en 2016. Leur plan caractéristique comme leur contexte invitent à les considérer comme deux temples (A et B) qui ont successivement pris place au cœur de l'aire sacrée.

Un temple circulaire (A)

27 Du plus petit édifice (A), qui s'apparente à une simple *cella* de plan circulaire, ne subsiste que la tranchée de fondation de son mur annulaire (fig. 8). Ce bâtiment mesure 11,30 m de diamètre hors tout pour une surface interne d'environ 74 m². Son élévation a disparu et aucun aménagement contemporain n'a pu être identifié dans son emprise. Quant à ses fondations, en grande partie arasées et épierrées, elles sont cependant relativement bien conservées sous la galerie orientale du temple quadrangulaire (B). Au nord-est, l'interruption de la tranchée sur une longueur d'environ 3,30 m semble liée à un écrêtement plus important des vestiges, sous l'effet de labours profonds effectués dans la parcelle cadastrale ZR 48, plutôt qu'à la présence d'un seuil. Cette tranchée, qui recoupe les niveaux de l'âge du Fer jusqu'à atteindre le substrat (us 1029) ou la couche sus-jacente (us 1030, cf. *supra*), est large de 0,65 à 0,80 m et profonde, comme le montre la section la mieux conservée (fig. 7, coupe KL), d'au moins 0,45 m ; son fond est plat et ses parois, légèrement obliques. Son remplissage comprend trois niveaux : à la base, des pierres de granite, mesurant jusqu'à 0,40 m de côté, sont liées soit par du limon, dans lequel a été mis au jour un tesson de céramique de l'âge du Fer et des petits nodules de terre cuite orangée, soit, par endroits, par du mortier jaune ; cette première strate est scellée par une fine couche sableuse (< 5 cm), elle-même recouverte par un second niveau de pierres de granite jointives, de module moins important qu'à la base.

Figure 8 : Zone 1, plan et coupes des vestiges des deux temples successifs (A et B) et des aménagements découverts à leurs abords.

Figure 8: Zone 1, plan and cross-sections of the remains of the two successive temples (A and B) and the features discovered around them.



Réal. S. Bossard.

- 28 Un niveau de démolition (US 1003), comblant une large fosse (FS 1176) postérieure à la destruction du temple A (fig. 8), pourrait avoir été constitué à partir de moellons et de débris de briques et de tuiles issus de ce dernier, mais il est possible, aussi, que ces éléments proviennent d'une autre construction (cf. *infra* : « Les autres aménagements de l'époque romaine »). On ignore donc si le mur annulaire de ce temple était maçonné sur toute sa hauteur et si son toit, probablement conique, était bien composé de tuiles.
- 29 D'un point de vue chronologique, les éléments permettant de dater la construction et la destruction du temple A sont rares. Le mobilier recueilli dans sa tranchée de fondation permet seulement d'affirmer que son édification est postérieure à la fin de l'âge du Fer ; d'ailleurs, cette tranchée recoupe manifestement le niveau limoneux mis en place entre la fin de l'âge du Fer et les premières décennies du 1^{er} s. de n. è. (cf. *supra*). L'édifice a donc manifestement été bâti, au plus tôt, durant la première moitié du 1^{er} s., mais on ne peut exclure l'hypothèse d'un chantier plus tardif. Quant à sa démolition, le remplissage de la tranchée de récupération de son mur annulaire a livré une monnaie gauloise, un quart d'as républicain et de rares tessons de l'âge du Fer, du Haut-Empire et du Moyen Âge central (x^e-xii^e s.), mais cette tranchée n'est conservée, tout au plus, que sur quelques centimètres d'épaisseur et il est probable que certains objets découverts à sa surface, notamment les plus récents, soient en réalité intrusifs.
- 30 En tout état de cause, les temples de plan circulaire dépourvus de galerie périphérique sont assez rares en Lyonnaise comme dans le reste des Gaules, où leur surface est d'ailleurs généralement inférieure à celle de l'édifice A de Juvigné (Bossard, 2021, vol. I, p. 143-144, type A3). Toutefois, une *cella* de même plan, mais précédée d'un porche ou d'un petit escalier à son entrée, a été bâtie, en plusieurs étapes, aux côtés d'autres temples à Neuville-sur-Sarthe (Sarthe) ; son diamètre a varié entre 8,60 m et 12 m (Guillier dir., 2020, p. 127-131). Parmi les grandes *cellae* de forme cylindrique, figure aussi, en territoire éduen, le temple d'Entrains-sur-Nohain (Nièvre), dont le plan, visible sur plusieurs photographies aériennes, correspond à un cercle de près de 15 m de diamètre (Goguey, 1977, p. 53, fig. 13 ; Meissonnier, 1985 ; Nouvel dir., 2022, p. 208).

Le temple de plan carré (B)

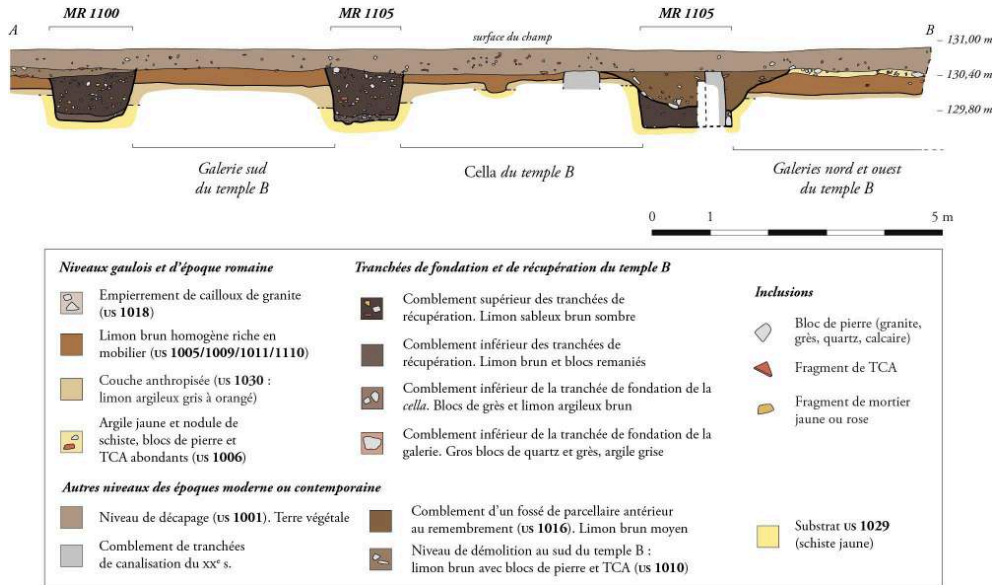
- 31 Le second temple (B), postérieur, se caractérise par un plan rectangulaire, associant une *cella* centrale et une galerie périphérique. Seulement deux de ses angles, au nord-est et au sud-est, sont localisés dans l'emprise de la zone 1 (fig. 8), mais l'identification des murs occidentaux de la *cella* et de la galerie, dans une tranchée réalisée en 1992, permet d'en restituer globalement le plan (cf. *infra*, fig. 16). Large de 14,50 m du nord au sud, il est long d'environ 15,50 m d'est en ouest ; ses murs délimitent au sol une surface d'environ 168 m². La *cella*, de plan carré (environ 7 m de côté), est manifestement décentrée vers l'ouest : la galerie qui la circonscrit est effectivement plus large à l'est (4,20 m) qu'au nord, au sud et à l'ouest (2,60 m).
- 32 Alors que d'abondants débris provenant de sa toiture et de ses murs jonchent ses abords méridionaux à une altitude voisine de 130,50 m NGF (US 1010), aucun niveau de démolition n'a été identifié à l'intérieur de l'édifice : ses niveaux de sol ont sans doute été détruits par des travaux agricoles récents. De fait, ils devaient être surélevés d'au moins une dizaine de centimètres par rapport au sol de la cour sacrée, à une altitude égale ou supérieure à 130,60 m NGF – c'est-à-dire au-dessus du niveau d'arase de la fondation du temple antérieur (A), préservée sous la galerie orientale (fig. 8, coupe KL).

Cependant, dans l'angle nord-ouest de la galerie, une couche d'argile orangée mêlée de schiste jaune, comportant de nombreux fragments de terres cuites architecturales (TCA) et des petites pierres (US 1006), ainsi qu'une surface empierrée voisine (US 1109), correspondent peut-être aux vestiges d'un radier partiellement conservé, sur lequel aurait été mis en place le sol aujourd'hui disparu de la galerie – en terre battue ou bétonné ? Une autre hypothèse consiste à supposer que ces niveaux, scellant la couche limoneuse formée entre la fin de l'âge du Fer et le début du Haut-Empire, relèvent d'aménagements qui auraient précédé la construction du temple B.

- 33 Les tranchées de fondation des murs qui ferment la *cella* (MR 1105) et la galerie (MR 1100) du temple B, creusées dans les niveaux antérieurs jusqu'au substrat (fig. 8 et 9), recourent aussi celles du temple A, alors partiellement épierrées – en particulier sous la galerie nord. Largues de 0,90 m à 1,10 m, elles sont conservées sur une profondeur de 0,65 m à 0,95 m sous le niveau de décapage ; en dépit de dimensions plus importantes, leur profil est similaire à celui des murs du temple A. Leur remplissage, bien que perturbé par de multiples prélèvements de pierres réalisés – parfois jusqu'à la base des fondations – lors de la démolition du temple, diffère d'un espace à l'autre. En effet, les murs qui circonscrivent la galerie ont été élevés à l'aplomb de fondations dont la base est constituée, sur 0,20 m à 0,50 m d'épaisseur, par un lit de blocs massifs de grès et de quartz, mesurant jusqu'à une quarantaine de centimètres de côté et épargnés des récupérations, sans doute, en raison de leur poids important. Sur cette solide assise reposait un niveau de pierres (granite, grès et quartz) de plus petit module (10 à 20 cm de côté), noyées dans un limon sableux brun, qui a le plus souvent été entamé – voire entièrement détruit – par les récupérateurs de matériaux après l'abandon du site. En revanche, les fondations des murs de la *cella* (MR 1105) sont totalement dépourvues de gros blocs : les quelques parties qui n'ont pas été endommagées par les épierrements se composent uniquement de pierres de petit calibre (10-20 cm de côté). Quant aux deux tiers supérieurs, au minimum, des tranchées de fondation des murs de la *cella* et de la galerie, ils ont été débarrassés de leurs pierres lors de la démolition du site, puis remblayés au moyen de couches limoneuses brun sombre.

Figure 9 : Zone 1, coupe AB (cf. fig. 7), traversant le temple de plan quadrangulaire (B) du sud-est au nord-ouest.

Figure 9: Zone 1, section AB (see fig. 7), crossing the quadrangular temple (B) from south-east to north-west.



Réal. S. Bossard.

- 34 Ainsi, l'élévation des murs qui prenaient appui sur ces fondations a été complètement détruite. Néanmoins, de nombreux moellons de granite, quelques fragments de briques, de mortier blanc à jaune et d'enduit blanc cassé³, sur lesquels sont visibles quelques lignes tracées en rouge, ont été retrouvés dans les tranchées de récupération des fondations et, surtout, parmi les débris accumulés au sol au sud du temple (us 1010). Ces éléments permettent de restituer des murs maçonnés, en tout ou partie couverts d'un enduit blanchâtre ; aucun fragment de colonne ou d'entablement n'a été mis au jour et on ignore ainsi si la galerie était fermée par des murs ou bien ouverte sur la cour par des piliers en bois, ou des colonnes en brique ou en pierre. Quant à la toiture, elle reposait sur une charpente dont les pièces étaient assemblées au moyen de clous longs de 6 à 8 cm, et se composait de tuiles à rebords et de couvre-joints, dont une grande quantité a été retrouvée dans l'us 1010 (690 restes, soit 156 kg). La seule *tegula* complète, tombée au pied du temple, se caractérise par des dimensions assez réduites (35 × 28 cm) qui ne sont pas attestées, à Angers (Maine-et-Loire) ou à Rezé (Loire-Atlantique), avant le II^e s. de n. è. (Nauleau, 2013, p. 248-250).
- 35 L'examen des relations stratigraphiques indique que la construction du temple B est postérieure au démantèlement de la *cella* A, qui, rappelons-le, n'a pu être daté avec précision (cf. *supra* : « Un temple circulaire (A) ») ; par ailleurs, aucun objet pouvant fournir un *terminus post quem* n'est issu de ses fondations. Il est toutefois probable que le bâtiment B ait été édifié à une date avancée du I^{er} s. ou dans le courant du II^e s., comme le suggère d'ailleurs l'emploi de tuiles de petite taille – si elles n'ont pas été mises en place dans le cadre d'une réfection plus tardive de la toiture. Quant à sa démolition, elle a sans doute été réalisée en plusieurs étapes, entre la fin du Haut-Empire, au plus tôt, et la fin de l'Ancien Régime, au plus tard : les 179 tessons de céramique recueillis dans le comblement des tranchées de récupération de ses murs et dans le niveau de démolition adjacent (us 1010) se rapportent effectivement à une

longue période, comprise entre l'âge du Fer et l'époque moderne. Les vestiges du temple sont aussi traversés par un fossé parcellaire, figurant sur le cadastre de 1813, lié à la mise en culture d'un terrain dont les ruines n'étaient alors plus visibles.

- 36 Les temples à *cella* centrale et galerie périphérique de plan quadrangulaire sont très courants dans les Gaules, mais plus rares sont ceux dont le déambulatoire s'élargit en façade orientale, du côté par lequel on pénétrait dans le bâtiment (Bossard, 2021, vol. I, p. 154-155, type B3). À l'échelle régionale, on retrouve toutefois cette configuration, dès la fin du 1^{er} s. de n. è., dans le sanctuaire périurbain de Jublains, avec un édifice toutefois plus monumental (25,60 × 20,50 m) et juché sur un podium (Naveau *et al.*, 1997). On l'observe aussi à Mauves-sur-Loire, où les dimensions du temple (18 × 15,80 m) sont plus proches de celles mesurées à Juvigné (Monteil *et al.*, 2009). Doit-on restituer ici une *cella* turriforme, dominant la galerie, ou bien un édifice dont les murs latéraux supportent une charpente et un toit à double pente, à l'instar des temples italiques de plan rectangulaire ? La présence de blocs particulièrement massifs dans les fondations des murs de la galerie plaide plutôt en faveur de la seconde hypothèse, mais les données réunies sont insuffisantes pour restituer avec toute la précision requise l'élévation de ce temple.

Les autres aménagements de l'époque romaine

- 37 Peu d'autres aménagements ont pu être reconnus autour des édifices A et B (fig. 8), mais il faut rappeler que les labours profonds ont fait disparaître, dans la parcelle cadastrale ZR 48, le sommet de la stratigraphie et, notamment, tous les niveaux de sol anciens. Cependant, dans la parcelle voisine, à 3 m au sud-est du temple B et au-delà de la couche de démolition (US 1010), un sol empierré a pu être conservé sur une dizaine de mètres carrés (US 1018). Composé d'un lit assez dense de cailloux de granite et de quelques petits fragments de TCA, il a livré, en surface, un clou de chaussure en fer (cf. *infra*, fig. 14, n° 9).
- 38 Au nord de ce temple, un amas formé de nombreux moellons de granite et fragments de terres cuites architecturales (1 751 restes de TCA, soit 214 kg), ainsi que de quelques clous, intégrés à une matrice limoneuse, subsiste sur une épaisseur de 0,20 m (US 1003, en partie fouillée et donc détruite en 1989). Ces débris ont vraisemblablement été rejetés dans une grande dépression de plan irrégulier (FS 1176) qui recoupe les fondations du temple A, peut-être déjà en partie récupérées – mais l'arasement des vestiges ne permet pas d'en être certain. Ils pourraient alors avoir été prélevés lors de la destruction du temple circulaire, s'ils ne sont pas issus d'un autre édifice. Quoiqu'il en soit, les 45 tessons des époques gauloise et romaine provenant de cette couche sont trop peu caractéristiques pour fixer avec précision le *terminus post quem* de sa formation, *a priori* antérieure à la fin de l'Antiquité. Cet aménagement pourrait éventuellement avoir constitué, au sein du sanctuaire, un radier sous-jacent à une modeste construction dépourvue de fondations, qui aurait bordé le temple B au nord.
- 39 Enfin, seulement trois petites fosses ou trous de poteau peu profonds, situés à l'est des édifices de culte, dans la cour sacrée (zone 1), ont livré du mobilier de l'époque romaine. Il s'agit de quelques restes de céramique ou de TCA et, pour la fosse 1175 (0,90 × 0,70 × 0,06 m), localisée à moins de 5 m du temple B, d'une monnaie romaine en bronze oxydé, de petits charbons de bois et d'ossements animaux fragmentés et brûlés, découverts en 1987 et piégés dans une lentille rubéfiée qui scelle son remplissage.

À titre d'hypothèse, cette dernière structure pourrait correspondre à un autel aménagé sur le sol de la cour, où l'on aurait jeté au feu des offrandes destinées à une divinité résidant, peut-être, dans le temple voisin (A ou B ?).

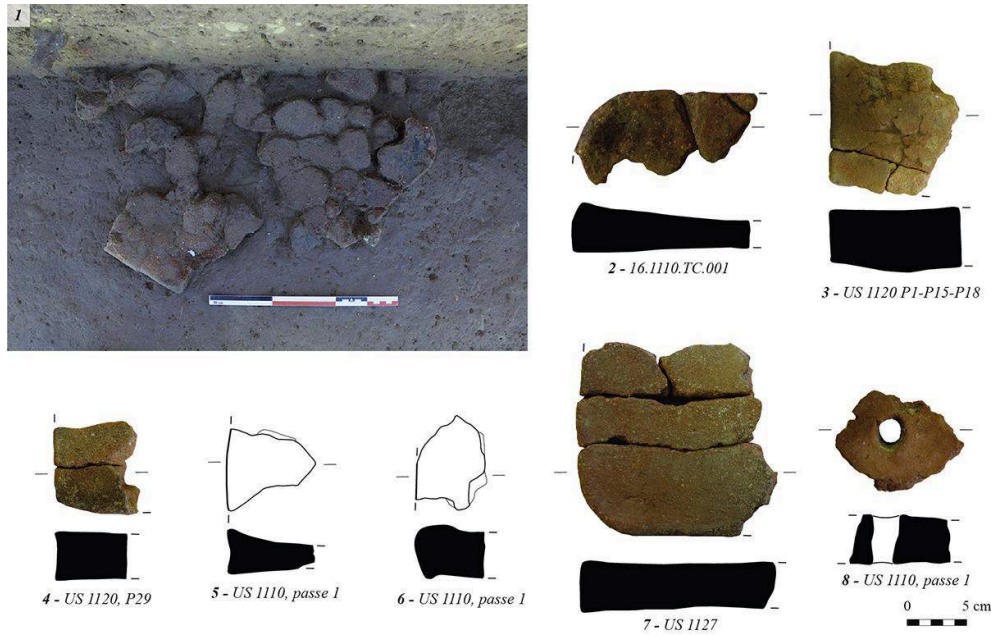
Le mobilier : études spécialisées

Les objets liés aux pratiques culinaires (S. Bossard, Y. Dufay-Garel, avec la collaboration de M. Mortreau)

Les plaques foyères

- 40 Un ensemble de 169 fragments de plaques foyères (NMI = 6), pour une masse de près de 18 kg, a été mis au jour au cœur du sanctuaire (zone 1), dans des contextes rattachés à l'occupation gauloise, principalement au sein de la fosse 1121 (7,10 kg) et du niveau limoneux 1110 (7,60 kg). Ce dernier contenait une plaque morcelée quadrangulaire aux angles arrondis, en position secondaire, dont la longueur d'un des côtés peut être estimé à 45 cm (fig. 10, n° 1). En termes de dimensions et de morphologie, elle se rapproche ainsi fortement de l'exemplaire découvert sur le site de la Blancharderie à Argentré-du-Plessis (Ille-et-Vilaine ; Toron, Lierville, 2015). L'état fragmentaire des autres éléments découverts ne permet pas la réalisation d'une étude typologique approfondie. Il est toutefois possible d'affirmer que la forme quadrangulaire est exclusive à Juvigné, comme cela est très souvent le cas en Bretagne et dans les Pays de la Loire (Le Goff, 2003 ; Depardieu, 2014). Les cinq angles qui ont pu être identifiés sont arrondis ou plus ou moins droits. Les fragments de bords présentent un profil majoritairement rectangulaire, parfois légèrement concave. Plus rares sont les exemplaires de section trapézoïdale ou en bourrelet. L'épaisseur des plaques, si elle peut être régulière, a tendance à diminuer en s'éloignant du bord. Elle est comprise entre 2,5 et 5,4 cm, pour une moyenne de 4,3 cm.

Figure 10 : Sélection de plaques foyères (n^{os} 2 à 8) et vue de l'exemplaire morcelé découvert dans le niveau limoneux gaulois (US 1110).
 Figure 10: A selection of firebacks (nos. 2 to 8) and a view of the fragmented example found in the Gallic silty level (US 1110).



Clichés, dessin et DAO : Y. Dufay-Garel.

- 41 Un seul fragment présente une perforation de 2 à 2,5 cm de diamètre pouvant éventuellement attester un système de suspension au-dessus d'un foyer (n^o 8). Certaines plaques ont reçu un traitement de surface différent selon la face d'exposition à la chaleur. Tandis que la face inférieure est laissée brute, la face supérieure, destinée à recevoir les éléments à cuire ou les vases, est généralement lissée. L'hypothèse d'une utilisation sur un foyer est également accréditée par les traces de suie visibles sur plusieurs exemplaires (n^{os} 2 et 4).

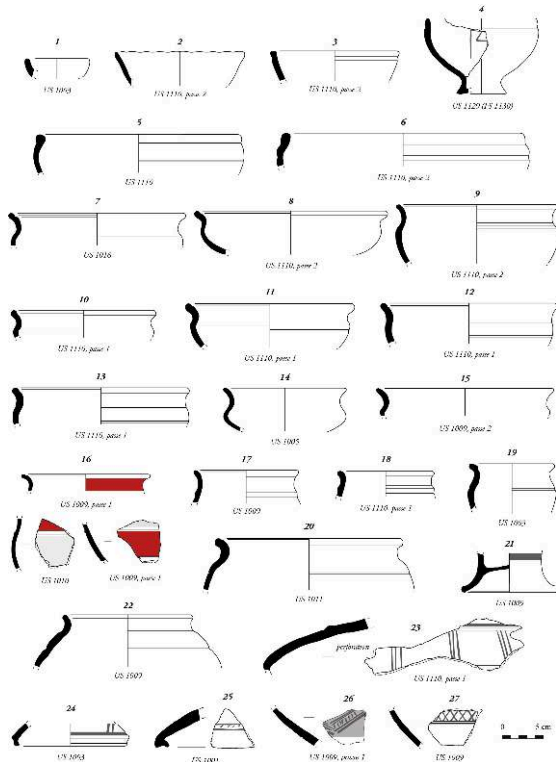
La céramique

- 42 Parmi les 965 tessons de céramique découverts en 2016 – sur un total de 2 258 fragments recueillis sur le site de la Fermerie depuis les années 1980 –, la grande majorité (842, soit 87 %) peut être attribuée au second âge du Fer, tandis que les productions de l'époque romaine (75 tessons, soit 8 %) et des périodes médiévale, moderne et contemporaine (42 tessons, soit 4 %) sont bien moins nombreuses.
- 43 Près d'un tesson gaulois sur deux provient du niveau limoneux riche en mobilier (US 1005/1009/1011/1110), tandis que l'autre moitié est issue du remplissage de fosses et de trous de poteau, ainsi que de contextes postérieurs, où ils sont mêlés à des objets plus récents. Malgré une fragmentation importante, il a été possible d'identifier au moins 111 vases à partir de l'examen des bords. Des stries de tournage ont pu être observées sur la grande majorité des bords : le col de la plupart des vases, montés à la main, a manifestement été régularisé au tour lent, tandis que d'autres céramiques, dont le dégraissant minéral est d'ailleurs plus fin, ont sans doute été fabriquées à l'aide d'un tour rapide.

44 À l'instar des autres vases de facture laténienne recueillis dans les années 1980 (985 tessons, appartenant au moins à 110 individus : Bossard, 2014, vol. I, p. 57-71), les céramiques mises au jour en 2016 (cf. *supra*, fig. 5 et fig. 11) sont pour la plupart caractéristiques du II^e s. et du I^{er} s. av. n. è. (La Tène C2/D) et trouvent de nombreuses comparaisons à l'échelle régionale (Cornec *et al.*, 2018). Elles rappellent notamment le vaisselier provenant d'autres sites mayennais de la fin de l'âge du Fer, tels l'*oppidum* de Moulay (A.-F. Chereil, in Le Goff dir., 2015, vol. 4, p. 55-149) et les établissements ruraux de la Carie à Entrammes (E. Coffineau, in Guillier *et al.*, 2012) et du Panveau à Aron (M. Mortreau, in Valais *et al.*, 2014, p. 171-188). Il faut toutefois distinguer trois écuelles au profil galbé et pourvues d'une cannelure labiale interne large de 3 à 4 mm (fig. 11, n° 7, pour l'exemplaire le mieux conservé), qui relèvent de productions manifestement plus anciennes, attestées dans la région au IV^e s. et durant les premières décennies du III^e s. (Cornec *et al.*, 2018, type 18). D'autres formes basses se caractérisent par une panse plus sinueuse et par la présence d'une cannelure labiale plus fine (< 1,5 cm), voire absente, et constituent ainsi de multiples variantes du type 44, diffusé au cours des II^e s. et I^{er} s. av. n. è. (nos 8 à 15), tel qu'il a été récemment défini à l'échelle des Pays de la Loire (Cornec *et al.*, 2018). Des écuelles à bord rentrant (nos 5 et 6) se rapprochent quant à elles des « bols mayennais », fréquents durant La Tène D1 dans ce département et en Sarthe (Cornec *et al.*, 2018, type 36d1), tandis que d'autres, de forme tronconique, présentent un profil plus simple (nos 2 et 3). Signalons aussi, dans la zone riche en mobilier laténien au cœur du sanctuaire, la découverte d'une coupe dotée d'une panse ovoïde, d'un fond balustre et d'un décor de lignes lustrées (n° 4), pour laquelle aucun parallèle évident n'a pu être établi, et une série de tessons appartenant à un ou à plusieurs vase(s) de forme moyenne ou haute et au profil sphérique, décoré(s) de baguettes et de bandes peintes en rouge et en blanc (n° 16) – caractéristiques que l'on retrouve aussi sur un vase de type 47a, daté de La Tène D2, à Angers (Cornec *et al.*, 2018, p. 432).

Figure 11 : Sélection de céramiques laténiennes découvertes en 2016. En gris clair : peinture blanche; gris moyen : surface graphitée; gris sombre : surface ou ligne lustrée; rouge : peinture rouge.

Figure 11: A selection of Latenian pottery discovered in 2016. In light grey: white paint; medium grey: graphite surface; dark grey: glossy surface or line; red: red paint.



Dessin et DAO : S. Bossard, Y. Dufay-Garel et M. Queffurus.

- 45 À l'exception des trois pots de la fosse 1121, déjà évoqués (cf. *supra* : « De multiples fosses et trous de poteau »), la plupart des formes hautes sont très fragmentées. Il s'agit notamment de probables petits pots ou de gobelets (n^{os} 17-19), dont le profil, bien qu'incomplet, évoque celui des vases de type 49d (La Tène C/D), ainsi que de pots de plus grandes dimensions, au profil en S ou plus globulaires, dont le haut de panse est généralement orné d'une ou de plusieurs cannelures (n^{os} 20 et 22) ; un piédestal en partie lustré (n^o 21) pourrait aussi avoir servi de base à un grand pot de La Tène finale, s'il ne s'agit pas d'une production bien plus ancienne, de la fin du premier âge du Fer (Cornec *et al.*, 2018, type 29 ou 30 ?).
- 46 Enfin, il faut évoquer un ensemble de tessons dont la paroi externe est ornée de lignes lustrées tracées au brunissoir (n^{os} 23 à 27), parmi lesquels plusieurs se rapportent manifestement à des couvercles de formes et de dimensions variées ; l'un d'entre eux est d'ailleurs pourvu d'une ou de plusieurs perforations, à l'instar d'autres exemples régionaux (Cornec *et al.*, 2018, p. 426-427).
- 47 À Juvigné, le vaisselier de la fin de l'âge du Fer se compose donc de formes diverses, qui renvoient à la fois à la préparation culinaire (pots, couvercles), à la présentation et à la consommation d'aliments solides ou liquides (écuelles, coupe, gobelets) et au stockage des denrées, pour certains grands vases très fragmentés et non dessinés. Seulement quatre tessons de panse d'amphore Dressel 1, contenant diffusé à partir de la seconde moitié du II^e s. av. n. è. dans l'ouest de la Gaule (Le Forestier, 2018, p. 462), ont été recueillis en 2016, tandis que six autres tessons, dont une anse, avaient été découverts

lors des campagnes précédentes : en l'état des connaissances, le vin d'origine italique transporté en amphore ne semble donc pas avoir connu un grand succès au sein du sanctuaire de Juvigné.

- 48 Quant aux tessons caractéristiques de la période romaine, bien plus rares (75 dénombrés en 2016, s'ajoutant à 108 fragments mis au jour dans les années 1980), ils appartiennent à un minimum de 14 vases, en tenant compte des bords et des différentes catégories identifiées : sigillée italo-gauloise (NMI = 1), de Centre Gaule (2), d'Argonne (1) ou de provenance indéterminée (1), *terra nigra* (1), céramique à parois fines de type Beuvray (1), céramique commune (6) et amphore de type Pascual 1 (1). Les quelques jalons chronologiques que permettent de fixer ce modeste lot, qui appelle peu de commentaires, témoignent d'une fréquentation assez longue – et continue ? – du site, entre la fin du I^{er} s. av. n. è. et le courant du IV^e s. de n. è.

Les monnaies (G. Aubin, S. Bossard, J. Meissonnier)

- 49 Au total, 38 monnaies antiques ont été mises au jour en 2016, se répartissant entre 19 gauloises, 10 romaines et 9 indéterminées probablement romaines⁴ (tabl. I). L'essentiel d'entre elles, soit 30 pièces, est issu de ramassages de surface, de la couche superficielle, perturbée par les labours (US 1001), et du comblement d'un fossé parcellaire antérieur au remembrement (US 1016). Les contextes de découverte des 8 monnaies restantes se partagent entre 3 ensembles stratigraphiques : le comblement de la tranchée de fondation récupérée du temple circulaire (1 monnaie gauloise [n° 11, US 1023] et une romaine républicaine [n° 20, US 1017]); le niveau limoneux riche en mobilier d'époque gauloise (1 monnaie romaine indéterminée [n° 26, US 1005]) et 1 monnaie gauloise (n° 6, US 1110); le remplissage de deux fosses ou trous de poteau (4 monnaies gauloises dont 3 soudées, n° 13, US 1120 et n°s 15-17, US 1135).

Tableau I : Inventaire des monnaies gauloises et romaines découvertes en 2016.
Table I: Inventory of Gallic and Roman coins discovered in 2016.

N°	Identification	Référence	Espèce	Métal	Poids (en g)	Marques	N° inv. fouille	Observations
1	Aulergues Cénomans. Série à la boucle sur la joue et au revers du personnage allongé. Classe III.	BNF 6852-6854, 6859 ; - LT XXXII	Statère	AV	7,24	Coups de cisou ou revers	16.1001.M.001 ; 16.Surf.M.001 ; 16.Surf.M.002 ; 16.1001.M.010	Forte usure
2-4	Aulergues Diablintes. Série de Juvigné	Aubin, Lambert 1993	Statère	AR	3,92 ; 4,03 ; 4,61		16.1001.M.009 ; 16.1110.M.001	4 : revers illisible
5-6	Aulergues Diablintes. Série au personnage tenant un crochet	Aubin, Meissonnier, 2016, p. 45, n° 28-35	Statère	AR	3,44 ; 4,69		16.1001.M.009 ; 16.1110.M.001	
7	Riédon. Série au cheval à gauche sur roue à quatre rais. Type inédit	cf. Colbert 1948, 1951 ; Grud et Morin 1999	Statère	AR	4,46		16.1001.M.008	
8-9	Aulergues Cénomans. Série à la tête de Pollas	BNF 5983	Quart de drachme	AR	1,18 ; 1,20		16.1016.M.001 ; 16.1001.M.012	
10	Bituriges Cubes. Série au sanglier et à la croix	BNF 4107-4110 ; LT XIV 4108	Quinaire	AR	0,77		16.1001.M.006	Monnaie fourrée
11	Allobroges. Série au cavalier à légende [DVR]NACOS / AVSCRO[148	LT XVII 5762 ; RIG IV 148	Quinaire	AR	1,84		16.1023.M.001	
12	Turons (?). Potin à la tête diabolique et au sauroau à gauche	BNF 5656	Potin	Potin	1,59		16.Surf.M.003	
13	Éduens. Série à la tête caquée et au cheval à gauche. Type inédit	cf. BNF5208	Quinaire	AR	1,84	Monnaie écrasée entre 2 pierres	16.1120.M.001	
14	Lingons. Série de KARITIOY au monogramme à la roue à quatre rais	BNF 8170 ss. ; LT XXXII 8178 ; RIG IV 92 ; Scheers, Lyon 464-470	Quinaire	AR	1,89	Monnaie écrasée entre 2 pierres	16.1001.M.007	
15-17	Ensemble soudé dont un statère de type inédit (Cénomans ?) et un quart de drachme à tête de Pallas id. à B-9 supra		Statère (1) et quinaires (2)	AV (1) et AR	[9,92]		16.1135.M.001	Monnaies soudées par fusion
18	Gauloise indéterminée illisible	?	Frst de statère (?)	AR	[0,92]		16.1001.M.011	
19	Gauloise indéterminée	?	quinare	AR	1,34	Monnaie marquée	16.1001.M.005	
20	République romaine 170-145 ou 134-91 av. J.-C.	?	As oncial	AE	5,38		16.1017.M.001	Quart de monnaie
21	République romaine C. Renuis 138 av. J.-C.	Crawford 231.1	Denier	AR	3,51		16.1001.M.003	
22	République romaine Q. Antonius Balbus 83-82 av. J.-C.	Crawford 364.1d	Denier serratus	AR	3,51		16.1001.M.002	Graffiti AVT ou ANT ligaturés au revers
23	République romaine Marc Antoine 33 av. J.-C.	Crawford 542.2	Denier	AR	3,47	Clr Juvigné MV ligaturés	16.1001.M.004	
24	Auguste (27 av.-14 apr. J.-C.)	RIC I n° 154	Dupondius	AE	4,89		16.1001.M.015	
25	Hadrien (117-138)	RIC III n° 2068-2071	Sesterce	Laiton	21,04		16.1001.M.013	
26	Marc Aurèle (161-180)	RIC III, n° 918, 928-937 ou 1035	Dupondius	Laiton	8,42		16.1001.M.014	
27	Monnaie romaine impériale indéterminée	?	Sesterce	Laiton	17,31		16.1001.M.017	
28-29	Monnaies romaines impériales indéterminées	?	As ?	Cuivre ou alliage à base de cuivre	8,99 ; 8,13		16.1005.M.001 ; 16.1001.M.016 ; 16.1001.M.019 ; 16.1001.M.018 ; 16.1001.M.020 ; 16.1001.M.022 ; 16.1001.M.023 ; 16.Surf.M.005 ; 16.1001.M.023 ; 16.Surf.M.006 ; 16.1001.M.024	31 (6,62 g) et 33 (4,20 g) contremarquées (strm de Juvigné ?)
30-38	Monnaies indéterminées, romaines impériales (?)	?	?	Cuivre ou alliage à base de cuivre	7,58 ; 6,62 ; 6,31 ; 4,20 ; 4,16 ; 3,71 ; 1,44 ; 1,31 ; 0,22			

Fichier source : <https://api.nakala.fr/data/10.34847/nkl.52feojt2/5f82bf43509ca573b9f04476805cb8ed8913ab53>

Réal. G. Aubin et J. Meissonnier.

- 50 Parmi les monnaies gauloises, 15 pièces ont pu être identifiées. Elles renvoient d'une part à des émissions de statères d'origine régionale (Diablintes⁵, Cénomans et Riédons) et, d'autre part, à des émissions plus lointaines, mais à circulation très étendue de quinaires d'argent, issues des territoires des Bituriges Cubes, Éduens, Lingons et Allobroges. Répétons que l'attribution – traditionnelle – aux Turons du seul potin est très hypothétique, cette production pouvant être facilement réalisée localement. La composition de ce nouveau lot ne modifie pas les conclusions avancées dans notre précédente étude, soit des émissions de La Tène D2 et une circulation qui a pu se prolonger bien au-delà de la conquête romaine, jusqu'à a fin du 1^{er} s. de n. è.⁶
- 51 Trois monnaies (fig. 12, n^{os} 15-17), dont une en or, issues d'une fosse ou d'un trou de poteau, sont partiellement fondues et soudées – accidentellement ou délibérément – et viennent s'ajouter à deux autres monnaies gauloises soudées, précédemment signalées à Juvigné (Bossard *et al.*, 2016, tabl. en annexe, p. 46, n^{os} 89-90). Ce type de détérioration est encore peu documenté d'autant que, hormis les cas de fusion, les traces de passage au feu d'une monnaie peuvent être difficilement perceptibles. Assez bien attesté en contexte funéraire⁷, il l'est beaucoup plus rarement en contexte culturel. Le temple de Méron à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) a livré des monnaies « altérées par un feu intense qui avait fondu en partie le métal » (Aubin, 1984, p. 68-69). La découverte remonte à 1897 et les relations de l'époque ne précisent ni le nombre ni la chronologie (gauloises et/ou romaines) des monnaies concernées. Dans la publication du temple à plan centré de la forêt d'Halatte (Oise), M.-L. Berdeaux-Le Brazidec signale que

2 monnaies de Néron provenant du centre de la *cella* pourraient porter des traces de feu (Berdeaux-Le Brazidec, 2000, p. 219, p. 234, n^{os} 390 et 392). Dans le sanctuaire des Mureaux à Authevernes (Eure), 6 pièces gauloises et romaines brûlées – 1 bronze des Suessions, 4 as du I^{er} s. de n. è. et 1 dupondius de Marc Aurèle – sont considérées comme sacrifiées (Doyen *et al.*, 2011, p. 121-122). Jean-Marc Doyen a également identifié 4 monnaies antiques passées au feu – dont un bronze des Rèmes – dans le sanctuaire celtique de Villes-sur-Lumes (Ardennes), 2 autres romaines au lieu-dit Tadamchamp (Doyen, 2010, p. 201, n^o 511 ; p. 227 n^{os} 908, 911, 912 ; p. 278, 301) et enfin 5 monnaies romaines du IV^e s. brûlées sur un lieu de culte présumé à Moyencourt (Somme) [Doyen, 2013, p. 163]⁸.

Figure 12 : Sélection de clichés de monnaies gauloises (n^{os} 1, 6, 7 et 15-17) et de la République romaine (n^{os} 22, 23) découvertes en 2016 (a) ; répartition chronologique de l'ensemble des monnaies gauloises et romaines provenant de la Fermerie en fonction de leur période d'émission et de leur traitement (b).

Figure 12: Selected images of Gallic coins (nos. 1, 6, 7 and 15-17) and coins from the Roman Republic (nos. 22, 23) discovered in 2016 (a); chronological distribution of all the Gallic and Roman coins from the Fermerie according to their period of issue and processing (b).



Cliché S. Bossard et J. Meissonnier; DAO S. Bossard.

52 Les monnaies romaines sont au nombre de 10 ; 7 d'entre elles ont été identifiées – 4 correspondent à des émissions républicaines, tandis que les 3 autres sont de l'époque impériale. Aucune entaille n'a été observée sur ces monnaies romaines. Mais la contremarque dite de Juvigné (« MV » ligaturés, cf. G. Aubin et J. Meissonnier, *in* Bossard *et al.*, 2016, tabl. p. 31) a été imprimée au droit d'un denier de Marc Antoine (fig. 12, n^o 23) et probablement sur deux monnaies indéterminées en cuivre ou alliage à base de cuivre (n^{os} 31 et 33).

53 Au total, les 38 monnaies antiques recueillies à Juvigné en 2016 viennent compléter les 385 monnaies publiées en 2016 (G. Aubin et J. Meissonnier, *in* Bossard *et al.*, 2016,

p. 29-34 et 45-50), en ajoutant un statère d'argent allié inédit des Riédons⁹ (fig. 12, n° 7) et en confirmant la dégradation systématique des monnaies gauloises en or (fig. 12, statère n° 1) et la dégradation partielle des monnaies gauloises en argent (n°s 10, 13, 14 et 19). La littérature récente n'a pas sérieusement remis en cause les hypothèses avancées en 1994 (Aubin, Meissonnier, 1994) et encore moins les démonstrations développées en 2016 (G. Aubin et J. Meissonnier, *in* Bossard *et al.*, 2016) quant à l'interprétation des dégradations et de la contremarque spécifique au site de Juvigné comme signes de la consécration des monnaies à la divinité du sanctuaire.

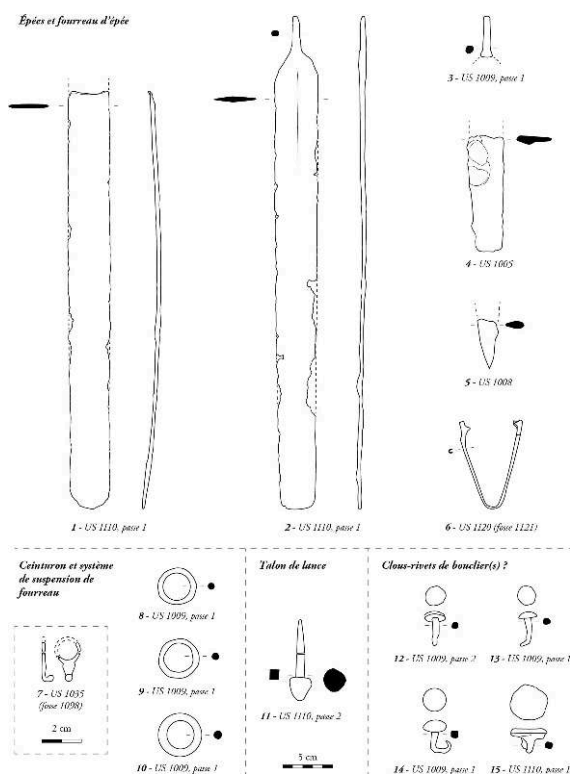
L'armement (G. Reich)

- 54 Divers éléments relevant de la panoplie ternaire du guerrier gaulois ont été identifiés, qu'il s'agisse de l'ensemble épée/fourreau/système de suspension, de l'arme d'hast ou du bouclier.
- 55 Trois à cinq objets pourraient être désignés comme des épées ou des fragments d'épées du second âge du Fer, sans pouvoir fournir davantage de précision (faute d'éléments précisément datables). Une partie médio-distale d'une épée en fer à deux tranchants parallèles, munie d'une lame de section lenticulaire et d'une pointe mousse en demi-cercle de type 1 (Bataille, 2008, p. 26, fig. 10) a été retrouvée dans l'US 1110 (fig. 13, n° 1). La partie proximale, manquante, semble avoir été arrachée – en témoignent les replis caractéristiques au niveau du bris (ploiement doux d'un angle de 10 à 15°). Dans la même couche, une « épée » (fig. 13, n° 2) particulièrement courte interroge. Sa lame lenticulaire à deux tranchants parallèles est prolongée par une soie partiellement conservée de section quadrangulaire, avec un épaulement de type 1 en partie proximale. En partie distale, elle se termine par une pointe mousse quasiment rectangulaire. Nous n'avons identifié aucune occurrence dans la littérature archéologique. S'agit-il d'une épée très courte, dont l'emploi reste difficile à justifier sur le plan martial ? C'est peu vraisemblable, en raison de la conjonction entre la taille réduite et l'absence de pointe, peu présente dans la tradition européenne (soit l'arme est courte et acérée, soit elle est longue et elle peut, à ce moment, être dotée d'une extrémité distale douce). Il ne s'agit pas de la partie manquante de la première épée. Pourrait-elle correspondre à une épée réemployée en outil ? L'hypothèse de la batte de tisserand, qui pourrait venir à l'esprit, ne résiste pas à l'examen des tranchants, vifs, qui sectionneraient l'ouvrage textile. Difficile d'en dire davantage en l'état. Il faut toutefois préciser que la mise en forme d'une épée selon des processus métallurgiques protohistoriques reste chronophage et complexe ; ainsi, l'objet demeure précieux et peut être récupéré pour être réutilisé : les occasions quotidiennes ne manquent pas d'employer des lames, pour couper, fendre ou racler. Les objets peuvent avoir plusieurs vies, à l'instar des casques transformés en seau, comme à Giubiasco (Pernet, 2002), ou en creusets de fondeurs, comme à Bibracte (Pernet *et al.*, 2008, p. 110 et 113). L'US 1005 livre un fragment d'extrémité distale de lame d'épée droite, à double tranchant, de section lenticulaire, dont la pointe est manquante (fig. 13, n° 4). L'US 1008 fournit une pointe de lame acérée en V évoquant le type 2 b (Bataille, 2008, p. 26, fig. 10) qui pourrait éventuellement avoir appartenu à une épée (fig. 13, n° 5). D'après l'analyse tracéologique sommaire effectuée au niveau de leurs cassures respectives, les bris de ces deux fragments semblent d'origine naturelle. L'US 1009 contenait un fragment de barre qui pourrait s'apparenter à une soie d'épée quadrangulaire en fer (fig. 13, n° 3).

Aucun de ces exemplaires n'est réellement comparable à l'épée déjà identifiée à la Fermerie (Bossard, 2014, p. 112-114 ; Bossard *et al.*, 2015, p. 40, fig. 11, n° 1). Elles ne sont pas non plus comparables à d'autres découvertes régionales identifiées à Jublains (Lejars, 1997), à Moulay (Le Goff, 2016), à Allonnes (Brouquier-Reddé, Gruel dir., 2004) ou encore dans le sanctuaire de Tronoën, en Saint-Jean-Trolimon (Duval, 1990).

Figure 13 : Éléments liés à l'équipement militaire laténien, en alliage cuivreux (n° 7) et en fer (pour les autres objets).

Figure 13: Items of latenian military equipment, made of copper alloy (no. 7) and iron (for the other objects).



Dessin et DAO S. Bossard et G. Reich.

- 56 Une extrémité de bouterolle de fourreau d'épée laténien a été retrouvée dans l'us 1110 (fig. 13, n° 6). Il s'agit d'une bouterolle longue à bords parallèles, en fer, du type 7 de Gournay-sur-Aronde, peut-être la variante B (Lejars, 1994, p. 24-25), datée de La Tène D1. À noter qu'un fragment de tôle de fourreau avait déjà été repéré à Juvigné (Bossard *et al.*, 2016, p. 40, fig. 11, n° 2).
- 57 Dans l'us 1035 a été retrouvée une agrafe de ceinturon en alliage cuivreux (fig. 13, n° 7) qui se rattache au type 4B, à languette en V, défini par G. Bataille ; dans l'est de la France, ce type d'objet provient de contextes datés de La Tène D1 ou D2 (Bataille, 2001). En sus, au moins trois anneaux de l'us 1009 pourraient appartenir à un (ou plusieurs) système(s) de suspension de fourreau(x) d'épée laténien(s). Le premier (fig. 13, n° 8) a un diamètre extérieur de 4 cm pour une épaisseur de jonc de 6 mm, le second (fig. 13, n° 9) est d'un diamètre extérieur de 4,1 cm pour un diamètre de jonc de 6 mm et le troisième (fig. 13, n° 10) a un diamètre extérieur de 4,3 cm pour un jonc de 8 mm. Les trois exemplaires sont très réguliers. On ne peut évidemment exclure, en l'état, qu'il s'agisse d'anneaux relevant d'autres dispositifs. Il faut toutefois noter que ces anneaux de sections circulaires sont pleins, d'une excellente facture (très réguliers), sans

raccord visible, correspondant au soin que l'on accorde fréquemment à la réalisation de pièces d'armement. Ils s'accorderaient sans mal à une panoplie guerrière.

- 58 Aucun fer de lance n'a été repéré dans le corpus étudié, mais l'US 1110 a livré un talon de lance en fer à soie quadrangulaire (fig. 13, n° 11). Sa base est conique, pleine, courte et convexe. Cet élément vient équiper certaines extrémités proximales de hampes d'armes d'hast, à l'opposé du fer. Sa fonction d'équilibrage général de la lance doit être minimisée : ici, son poids pourrait être compensé par une préhension de la hampe décalée de 2 ou 3 cm (Reich, 2018, p. 394-395). Loin d'être accessoire, le talon offre d'intéressantes perspectives martiales en renforçant un point de fragilité de la hampe, notamment grâce à un jeu de bascule permettant de disposer de deux extrémités vulnérantes. Il permet en outre de prémunir la hampe organique contre la détérioration lors de la marche. À signaler : plusieurs probables talons de lance ont été reconnus dans le mobilier anciennement dégagé à la Fermerie (Bossard *et al.*, 2016, p. 40, fig. 11).
- 59 Nombre de fragments indéterminés de tôle de fer pourraient avoir appartenu à des umbos de boucliers, sans qu'il soit possible d'en dire davantage. En l'état, aucune coque n'a été repérée. Cependant, au moins quatre clous-rivets pourraient avoir appartenu à des boucliers (fig. 13, n°s 12-15). Leurs tiges sont d'une section quadrangulaire à circulaire. Une tige de section circulaire est rare. Le procédé de forge habituel, jusqu'à l'ère moderne, consiste à frapper la tige sur quatre pans. Seul un soin accru à la réalisation des clous, comme c'est parfois le cas sur certains clous-rivets, permet d'obtenir des tiges de section circulaire. Les têtes sont hémisphériques (bombées) ou discoïdales et plates et ont des diamètres de 18 à 35 mm. Le double repli de la tige vers la tête est caractéristique des clous-rivets servant à fixer des umbos de boucliers : la tige perce la planche dans l'axe de la tête, puis est coudée à angle droit, et enfin repliée une seconde fois vers l'intérieur de la planche, de façon à éviter de blesser le porteur de l'arme. En corollaire, une fois la matière organique qui compose le plateau du bouclier disparue, le clou-rivet peut permettre d'estimer approximativement l'épaisseur des ais du bouclier. Ainsi, pour les trois clous-rivets qui autorisent la mesure de cet espace entre la base de la tête du clou et le repli, la planche est épaisse de 17 à 22 mm. Ces dimensions correspondent à ce qui est régulièrement observé sur les clous-rivets figés sur les umbos ou aux épaisseurs de planches de boucliers, comme c'est le cas à La Tène (Reich, 2014 ; 2018, p. 334 *sq.*).

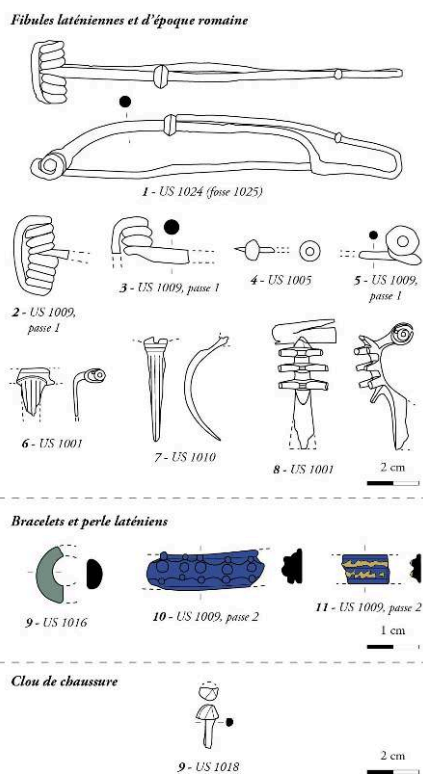
Parures et accessoires vestimentaires (S. Bossard, G. Reich, avec la collaboration de J. Rolland)

- 60 Cinq fragments de fibules en fer laténiennes ont été identifiés, dont quatre avec certitude (ressorts), pour un NMI de trois individus. Les ressorts conservés sont tous à corde externe. L'US 1005 a livré un bouton globulaire de fibule (fig. 14, n° 4), caractéristique des petites excroissances que l'on retrouve sur les exemplaires de type à pied raccordé à l'arc. L'US 1009 renfermait deux fragments de ressort de fibule en fer, à six spires (deux fois trois spires) et corde externe (fig. 14, n°s 3 et 5). L'US 1009 témoigne encore de cette formule, avec cette fois un ressort complet à huit spires (deux fois quatre spires) et corde externe (fig. 13, n° 2). À noter que nombre de tiges fines en alliage ferreux recueillies à Juvigné pourraient être des fragments d'arc ou d'ardillon. La fibule de l'US 1024 est la seule qui soit complète (fig. 13, n° 1). En fer, dotée de six

spires (deux fois trois spires) et à corde externe, elle est d'un type à pied raccordé à l'arc. La jonction entre le pied et l'arc se fait par un petit globule. La large courbe décrite par le pied permettrait de la dater *lato sensu* de La Tène C1 (« schéma La Tène moyenne »), mais le caractère angulaire du pied préfigurant les fibules de schéma La Tène finale plaiderait en faveur d'une datation à la transition entre La Tène C2 et D1. Si des fibules conçues selon ce procédé sont identifiées dans l'ensemble du monde celtique (l'exemplaire évoque le type 20 de Gebhard), les petites singularités de cet artefact font penser à quelques objets de type 1.1 identifiés à Berne « Reichenbachstrasse » (Jud, 2014, p. 23-28).

Figure 14 : Parures et accessoires vestimentaires des époques gauloise et romaine, en fer (nos 1 à 4 et 9), en alliage cuivreux (nos 6 à 8) et en verre (nos 10 à 12).

Figure 14: Gallic and Roman ornaments and clothing accessories, in iron (nos. 1 to 4 and 9), copper alloy (nos. 6 to 8) and glass (nos. 10 to 12).



Dessin et DAO S. Bossard et G. Reich.

- 61 Ce lot peut être complété, pour l'époque romaine, par trois fibules incomplètes en alliage cuivreux découvertes en 2016, sur un total de six objets de cette famille recensés depuis les années 1980 à la Fermerie. Il s'agit d'une fibule très lacunaire de type Langton-Down ou Feugère 14b1b (fig. 14, n° 6), modèle très répandu dans les Gaules de l'époque augustéenne jusqu'aux environs de 70 de n. è. et déjà attesté, avec un autre exemplaire, à Juvigné (Feugère, 1985, p. 262-267 et pl. 93-96). Un autre objet, pourvu d'un ressort protégé et d'un arc arrondi et hérissé de trois rangées de protubérances formant des ailettes (n° 7), semble se rattacher à un type moins courant, mais attesté à plusieurs reprises à l'échelle régionale, notamment à Jublains (Dreyfus, 1979, p. 77-78, n° 136 et pl. LIV) et à Rezé, sur un site fréquenté au cours du 1^{er} s. de n. è. (coll. de Grand Patrimoine de Loire-Atlantique, inv. 159 ; Pascal, 1992). De la troisième (n° 8), ne subsiste que l'arc, incisé de cannelures.

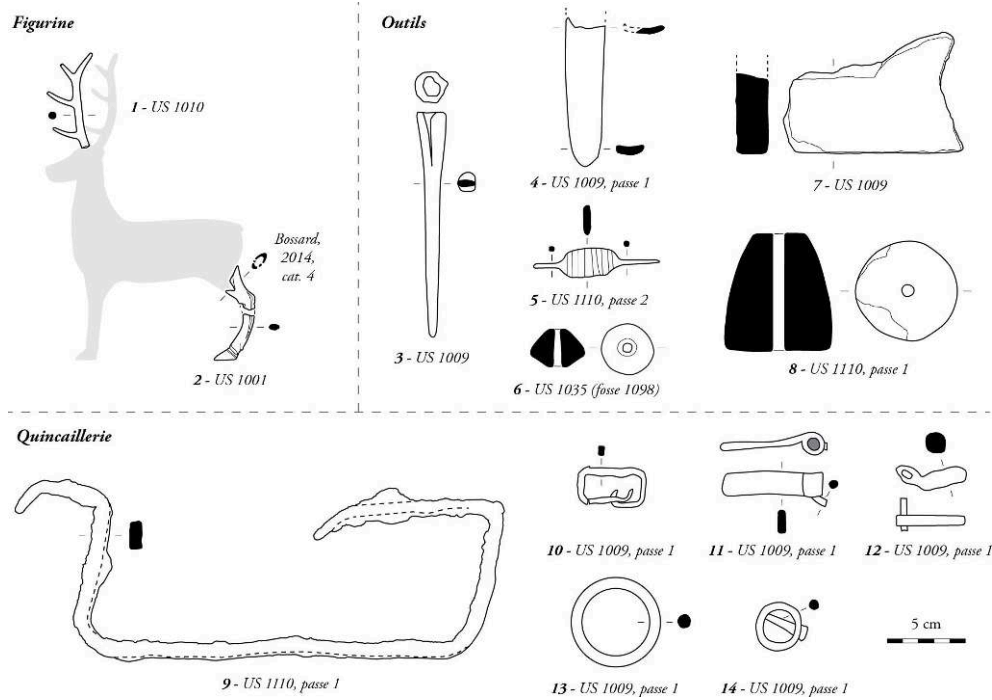
- 62 Les parures en verre, de facture laténienne, se composent de deux fragments de bracelets et d'une perle. Cette dernière (fig. 14, n° 9), dont la teinte légèrement verdâtre est naturelle et ne résulte pas de l'ajout d'un colorant, se caractérise par une section en D (type Haevernick 21/Gebhard IIIc), typique des productions de La Tène C et D. Quant aux bracelets en verre bleu, l'un à décor bourgeonnant (n° 10, de type Haevernick groupe 14, Gebhard série 1) et l'autre orné de quatre côtes parallèles, agrémentées de filets jaunes en zigzag (n° 11, de type Haevernick 7c/2, série Gebhard 18), ils correspondent à des types largement diffusés à l'échelle du monde celtique et, notamment, dans l'ouest de la Gaule, tel qu'à Brec'h dans le Morbihan (Dinard *et al.*, 2011, p. 153). Leur production est respectivement attribuée à La Tène C1 et à La Tène C1b/C2 (Haevernick, 1960 ; Gebhard, 1989).
- 63 Parmi les accessoires vestimentaires, il faut enfin évoquer un clou de chaussure en fer à tête pyramidale, découvert en surface d'un niveau de circulation aménagé au sud du temple B (fig. 14, n° 12).

Varia (S. Bossard, Y. Dufay-Garel, G. Reich)

- 64 Les autres objets découverts lors de la campagne de 2016 renvoient à des domaines variés. Deux petits fragments en alliage cuivreux, mis au jour dans le niveau de décapage et en surface de la couche de démolition 1010, appartiennent vraisemblablement à une même statuette, sans doute introduite au sein du sanctuaire, durant l'époque romaine, en tant qu'offrande (fig. 15, n°s 1 et 2). Ils représentent un bois de cerf et la partie inférieure d'une patte probablement postérieure, dont la morphologie évoque également un cervidé. Ces deux éléments – en particulier le dernier – peuvent être mis en relation avec un troisième fragment, découvert en surface du site dans les années 1980 : il est alors possible de restituer une figurine mesurant environ 20 cm de haut, réalisée à la fonte à la cire perdue et manifestement dépourvue de socle – aucune trace de soudure ou d'un quelconque système de fixation n'a été observée sous le sabot conservé. Il s'agit du deuxième objet en ronde-bosse représentant ce type d'animal que l'on recense sur le site, avec cette fois-ci, une image empreinte d'un réalisme plus marqué – du moins si l'on se fie au traitement du membre subsistant et de la ramure – que l'autre exemplaire connu, quant à lui complet (Bossard *et al.*, 2016, p. 34-35).

Figure 15 : Objets divers en alliage cuivreux (nos 1 et 2), en fer (nos 3 à 5 et 9 à 14), en terre cuite (n° 6) et en pierre (nos 7 et 8).

Figure 15: Various objects made of copper alloy (nos. 1 and 2), iron (nos. 3 to 5 and 9 to 14), terracotta (no. 6) and stone (nos. 7 and 8).



Dessin et DAO S. Bossard et G. Reich.

- 65 Plusieurs outils ont été identifiés. L'un d'eux (fig. 15, n° 5), identifié dans l'us 1110, est très rare : il s'agit d'une « râpe » à deux soies de sections circulaires, avec un corps plat muni de huit dents parallèles distantes entre elles de 3 à 5 mm. Long de 8,1 cm, pour un corps limité à 3,8 cm de longueur, cet exemplaire figure dans la moyenne basse des occurrences relevées sur le site de Lacoste, seul site signalant *a priori* ces objets singuliers dont la fonction/utilisation réelle demeure inconnue (Béhague, 2000, p. 48-49 ; Derion, 2007, p. 58-59). L'us 1009 a livré un ciseau muni d'une douille peu profonde et d'un tranchant (fig. 15, n° 3). La douille ne semble pas avoir été soudée et est restée partiellement ouverte. D'un type assez fréquent, ce ciseau trouve des parallèles à Manching (Jacobi, 1974, pl. 9-148) et au Dünsberg (Jacobi, 1977, pl. 20-17). L'emmanchement à douille est généralement associé au travail du bois (Jacobi, 1974, p. 19 ; Gaitzsch, 1980, p. 152 ; Mölders, 2010, p. 50 ; Hanemann, 2014, p. 435-436 ; Linder, 2018, p. 30-31). Cependant, il n'est pas possible de confirmer cette attribution sans connaître le type de biseau du tranchant. Un biseau simple indique le travail du bois ou d'un autre matériau tendre, tandis qu'un biseau double implique le travail d'une matière dure, comme la pierre par exemple (Tisserand, 2001, p. 25 ; Duvauchelle, 2005, p. 26). Un outil à fonction agricole a aussi été retrouvé dans cette couche (fig. 14, n° 4). Long de 9,5 cm et large de 2,5 cm, l'objet est trop lourd (74,9 g) pour correspondre à une partie distale d'épée. Il pourrait s'agir d'une pointe d'araire incomplète (Marbach, 2004 ; David, 2010), comme le suggère la forme légèrement concave. Des occurrences similaires ont été identifiées à Lacoste (Derion, 2007, p. 45, pl. 27, n° 284) ou à Kolbing bei Schierling (Von Nicolai, 2009, p. 528).

- 66 Cette liste peut être complétée par d'autres objets non métalliques, tels qu'une fusaïole en terre cuite (fig. 15, n° 6), de section biconique et d'un diamètre de 3,4 cm, provenant du comblement d'une fosse (FS 1098) qui a livré aussi des tessons de céramique laténienne et l'agrafe de ceinturon susmentionnée. Dans le niveau limoneux (US 1009/1110), parmi d'autres objets du second âge du Fer et du début du Haut-Empire, ont été découverts un probable poids tronconique en grès micacé (fig. 15, n° 8 ; 383 g), doté d'un percement central cylindrique, et un fragment de plaquette parallélépipédique, également en grès, qui a pu servir de lisseur ou d'aiguiseur (n° 7).
- 67 En sus des anneaux appartenant à de présumés systèmes de suspension de fourreaux d'épée, on repère deux autres anneaux en fer au sein de l'us 1009. Le premier (fig. 15, n° 13), de bonne facture, très régulier, diffère des précédents anneaux relevés par ses dimensions (diamètre extérieur : 5,7 cm). Plus singulier, le second (fig. 15, n° 14) est muni d'une tige. S'agit-il d'un anneau de suspension avec tige, riveté, ou d'un anneau dit d'écurie ou d'amarrage, à l'instar de ceux qui ont été identifiés à Lacoste (Derion, 2007, p. 73, pl. 52-53 ; Guillaumet, 2003, p. 129), servant à attacher les animaux ou les bateaux ? Ces anneaux d'écurie ou d'amarrage sont connus dès la fin de l'époque gauloise et ont été retrouvés à La Tène (Vouga, 1923, p. 104-108, pl. XL, n° 8) comme à Manching (Jacobi, 1974, p. 228, pl. 61).
- 68 Deux crampons en fer ont été identifiés. Le plus petit a été recueilli dans l'us 1009 (fig. 15, n° 10). Il pourrait s'agir d'un crampon de fixation (Guillaumet, 2003, p. 133-134). Une des pointes est fixée, puis l'objet est enroulé, et l'autre extrémité est enfoncée dans du bois. Ce type de crampon se retrouve par exemple sur les systèmes de translation fonctionnant avec les serrures. On le retrouve à Corent, totalement replié (Poux, Demierre, 2015, pl. 35-12). L'us 1110 en a livré un exemplaire beaucoup plus grand, de section quadrangulaire également (fig. 15, n° 9). Les deux replis sont orientés dans la même direction. La partie centrale est repliée à angle droit à ses deux extrémités. Chacun des replis est tourné de manière identique, puis replié en direction de la partie centrale. Il s'agit vraisemblablement d'un crampon à fonction architecturale, avec matage des pointes dans le bois d'un élément de charpente (?). L'objet pourrait être moderne, si l'on en juge par la qualité du fer (il « résonne » encore et conserve une forme d'élasticité apparente) en comparaison d'autres éléments métalliques provenant du site.
- 69 L'us 1009 contenait deux gonds en fer. Le premier se présente sous la forme d'une barre avec la partie mâle (l'axe de section circulaire) enchâssée dans la partie femelle (logement de l'axe) [fig. 15, n° 12]. Le second est un gond composé d'une barre, arrondie à son extrémité (fig. 15, n° 11). Près de son extrémité se trouve une perforation, sans doute pour y loger un clou. Le logement de l'axe (partie femelle), circulaire, est enroulé à partir de la barre. L'axe, circulaire, est ployé sur l'un des côtés, comme sous l'effet d'un arrachement. Ces gonds pourraient avoir appartenu à des charnières équipant un coffre ou un système de volet ou de petite porte. Il peut aussi s'agir de pattes de suspension d'un seau, à l'instar de ce qui a été proposé à Lacoste (Derion, 2007, p. 73-74, pl. 53), ou d'un reste de charnière en applique (Guillaumet, 2003, p. 131).
- 70 En outre, on note la présence de 117 fragments ou exemplaires complets de clous, pour un NMI de 73 individus (près de 1 kg de matière), prélevés dans cette couche de destruction de bâtiment. Leurs têtes sont discoïdales et plates (clous à tête plate de forme ronde, Guillaumet, 2003, p. 50-51), leurs tiges quadrangulaires. Tous ces clous de

longueurs comprises entre 2 et 8 cm, munis de tiges entre 4 et 8 mm d'épaisseur, relèvent du groupe 2, celui des « clous de menuiserie » (Guillaumet, 2003, p. 49-53).

- 71 Enfin, quelques déchets de production métallurgique ont été recueillis dans les niveaux gaulois 1009 et 1110, parmi lesquels on note un probable rognon de minerai de fer et un culot de forge associé à un fragment de paroi de foyer. Le travail des alliages cuivreux est également attesté par la présence, dans l'US 1011, d'un creuset bitronconique, dont le diamètre à l'ouverture peut être estimé à 4,5 cm.

Synthèse : l'évolution du lieu de culte, de l'âge du Fer à l'époque romaine (S. Bossard, Y. Dufay-Garel)

- 72 L'étude des données recueillies en 2015 et 2016, en complément des informations acquises lors des travaux précédents (Bossard *et al.*, 2016), ouvre des perspectives intéressantes pour retracer plus précisément l'histoire de ce lieu de culte de l'époque gauloise à la période romaine et, aussi, appréhender son organisation spatiale et une partie des activités réalisées en son sein (fig. 16).

Figure 16 : Phasage des vestiges du sanctuaire de Juvigné (Mayenne) : structures rattachées au second âge du Fer et aux premières décennies du 1^{er} s. de n. è. (a) et au courant du Haut-Empire (b).
Figure 16: Phasing of the remains of the sanctuary at Juvigné (Mayenne): Late Iron Age features and features dating to the first decades of the 1st century AD (a) and to the Early Imperial period (b).



Réal. S. Bossard.

Un sanctuaire monumental et des pratiques rituelles variées durant la période gauloise

- 73 En l'état des connaissances, il faut tout d'abord admettre que la fondation du sanctuaire de Juvigné et les prémices des activités religieuses sont encore peu documentées. Quelques vases en terre cuite correspondent manifestement à des productions du début du III^e s., voire du siècle précédent, mais les tessons qui en proviennent ont généralement été mis au jour dans des contextes assurément plus récents (cf. *supra* : « La céramique » ; Bossard, 2014, vol. I, p. 59-71). Aussi, parmi les plus anciens objets identifiés, peut-être introduits dans le sanctuaire dès le courant ou la fin du III^e s. av. n. è. – s'ils n'ont pas été conservés durant une ou plusieurs générations avant d'y être déposés (Nouvel, Thivet, 2019) –, figurent deux bracelets en verre, attribués à La Tène C1 et C1b/C2 (cf. *supra*), ainsi qu'une fibule décorée suivant la technique du pseudo-filigiane, caractéristique du III^e s. av. n. è. (Bossard *et al.*, 2016, p. 38-39 et fig. 8). Si ce dernier objet a été mis au jour lors de prospections, la découverte des deux fragments de bracelets à la base du niveau limoneux que l'on suppose s'être formé tout au long de l'occupation du sanctuaire (cf. *supra* : « Un niveau riche en mobilier, témoin d'une accumulation d'objets mis au rebut ? ») plaide d'ailleurs en faveur d'un enfouissement assez précoce. Au regard de l'attribution chronologique de ces quelques artefacts, il semble donc probable que le sanctuaire ait été fréquenté dès le III^e s. av. n. è., voire à partir de la fin du IV^e s., mais aucun aménagement ne peut encore être associé avec certitude à cette première phase.
- 74 Le dossier est plus étoffé pour la période couvrant les II^e s. et I^{er} s. av. n. è. (La Tène C2/D), même si des zones d'ombre persistent. Il est tout à fait probable que la clôture monumentale, associant un fossé de grandes dimensions et un talus sans doute tout aussi imposant, ait délimité l'emprise du sanctuaire au cours de cette phase, si ce n'est dès la précédente, mais les quelques tessons de céramique laténienne et d'amphores italiques recueillis au contact de son fond sont insuffisants pour dater avec finesse la première étape de son remplissage. L'espace qu'elle enserme, tel qu'on le restitue – probablement plus de 2 500 m², si l'on retranche l'emprise du fossé et du talus – est remarquablement vaste en regard des autres sanctuaires gaulois connus, mesurant plus souvent une vingtaine ou une trentaine de mètres de côté (cf. notamment les comparaisons récemment proposées par E. Hiriart *et al.*, 2022, p. 44 et 46-47, fig. 22-23). La surface et la monumentalité observées à Juvigné évoquent cependant celles de l'enceinte de La Tène moyenne et finale du Fâ à Barzan (Charente-Maritime), circonscrite par un fossé qui atteint même 11 m de large et 5 m de profondeur (Aupert, Robin, 2015, p. 352-353) ; l'identification de ce site à un sanctuaire est toutefois incertaine (Robin, Trézéguet, 2018), même si un lieu de culte monumental lui succède, en conservant la même emprise, durant le Haut-Empire.
- 75 Pour le moment, les aménagements internes de l'enclos de la Fermerie sont très mal connus : plusieurs trous de poteau marquent l'emplacement de probables constructions en terre et bois, dont le plan ne peut toutefois pas être restitué, tandis que plusieurs fosses ont manifestement été creusées, à différents moments, dans la partie centrale du site.
- 76 Quant au mobilier daté la fin de l'âge du Fer, il est particulièrement abondant et a souvent été fragmenté avant d'avoir été mis au rebut dans les structures excavées ou au sol. Par ailleurs, il est tout à fait caractéristique des assemblages que l'on retrouve

habituellement dans les sanctuaires de la fin de l'âge du Fer et qui correspondent, pour partie au moins, à des offrandes (Demierre *et al.*, 2019). Il se compose ainsi de pièces d'armement et de fourniment (au moins trois épées, un fourreau, une agrafe de ceinturon et de possibles anneaux de probables talons de lances, voire des boucliers ?), d'au moins quatre fibules en fer et en alliage cuivreux et peut-être deux perles en verre et une paire de bracelets métalliques, de divers outils, renvoyant à différents domaines – probable travail du bois, des textiles et de la terre, entre autres. Enfin, on y retrouve des monnaies gauloises, dont rares sont celles qui proviennent, néanmoins, de contextes préromains avérés. L'absence de restes humains doit être notée, de même que la rareté des ossements de faune (seulement deux dans le niveau limoneux) –, mais des processus taphonomiques ont pu conduire à la disparition d'une partie de ces écofacts. En revanche, la quantité remarquable de tessons de céramique, appartenant à plus de 200 individus, ainsi que de plaques foyères, également datées en tout ou partie de la fin de l'âge du Fer, signale la place importante qu'occupaient les préparations culinaires et, probablement, la consommation de nourriture ou les offrandes alimentaires, ces deux hypothèses n'étant d'ailleurs pas exclusives. Le contenu de la fosse 1121, composé de trois pots quasi complets, bien que réduits à l'état de fragments, et de débris de plaques foyères, montre d'ailleurs que l'on a enfoui délibérément, en plein cœur du site, un ensemble d'objets utilisés pour la cuisson d'aliments de diverses natures. Cela évoque d'autres dépôts de céramique en fosse identifiés, par exemple, à Mirebeau-sur-Bèze en Côte-d'Or (Barral, 2015).

- 77 Cependant, tous les objets manipulés dans l'enceinte du sanctuaire gaulois n'ont manifestement pas été inhumés, volontairement ou non, dans des fosses : la majorité des objets complets ou brisés semble effectivement avoir été rejetée au sol, sous la forme d'épandages qui auraient conduit, au plus tard à partir du II^e s. av. n. è., à la formation du niveau limoneux riche en matériel, localisé à quelques mètres du centre de l'enclos (US 1005/1009/1011/1110). Cette couche résulterait alors du nettoyage plus ou moins fréquent de l'espace consacré aux rituels, progressivement débarrassé des objets qui y étaient utilisés ou déposés à titre d'offrande, probablement après leur bris – en particulier pour la céramique, les plaques foyères, les bracelets et au moins une épée, volontairement ployée. Là aussi, de tels épandages ne sont pas spécifiques au site de Juvigné puisqu'ils sont attestés dans d'autres sanctuaires laténiens, par exemple à Jublains (Mayenne) ou à Aubigné-Racan (Sarthe), où des objets notamment métalliques, issus entre autres d'équipements de guerriers, ont été mis au jour sur des niveaux de sol (Naveau *et al.*, 1997, p. 149-152 ; Bouvet *dir.*, 2001, p. 146-147). Sur le site de la Forêt à Allonnes (Sarthe), le mobilier de l'âge du Fer et du tout début de l'époque romaine, composé surtout d'armes et de monnaies, provient également de « remblais sableux », dont les modalités de formation ne sont pas décrites, scellés par le sol du portique du sanctuaire monumental du Haut-Empire (Brouquier-Reddé, Gruel *dir.*, 2004, p. 296).

L'évolution du lieu de culte et des activités religieuses durant l'époque romaine

- 78 Les décennies qui ont suivi la guerre des Gaules et la réorganisation des provinces conquises, durant le principat d'Auguste, correspondent à une période assez mal documentée à Juvigné. C'est manifestement au cours de celle-ci que s'est achevée la

formation du niveau limoneux au cœur du sanctuaire : les objets les plus récents qui en proviennent peuvent être datés du début du 1^{er} s. de n. è. Par ailleurs, l'abondance du numéraire gaulois et du début du Haut-Empire collecté au cours des diverses opérations archéologiques témoigne d'une fréquentation relativement importante du lieu de culte entre la conquête césarienne et le milieu du 1^{er} s. de n. è., intervalle au cours duquel certaines monnaies sont d'ailleurs mutilées (G. Aubin et J. Meissonnier, *in* Bossard *et al.*, 2016, p. 30-34). Si le fossé et l'imposant talus qui lui est associé continuent manifestement de marquer l'emprise de l'espace réservé aux pratiques religieuses, comme on l'observe dans d'autres sanctuaires contemporains des Gaules (Bossard, 2021, vol. I, p. 645-646), on ne sait rien de la structuration de ce dernier ni des équipements utiles au bon déroulement des cultes. Il est probable, comme ailleurs, qu'au moins un temple construit en terre et en bois, peut-être complété par un foyer utilisé dans le cadre des sacrifices, prenait place au cœur de l'aire sacrée (Van Andringa, 2017, p. 105-106). Une partie des constructions sur poteaux doit-elle alors être rattachée à cette phase ? Ou bien faut-il restituer des édifices bâtis sur des solins, dont les vestiges, ténus, n'aurait pas été conservés, sauf peut-être sous la forme d'un empiérement (US 1009) mis au jour sous la galerie du temple quadrangulaire ? Il est impossible de trancher entre une hypothèse ou l'autre, d'autant plus que seule une partie de la cour sacrée a été fouillée.

- 79 De profondes transformations interviennent probablement après le milieu du 1^{er} s. de n. è., bien que peu de jalons chronologiques permettent d'appréhender avec précision l'évolution du site à partir de cette période. C'est manifestement après cette date que le fossé est définitivement remblayé pour laisser place à un péribole maçonné, dont la limite orientale, bordée d'un double portique – contemporain ou plus tardif ? – est rigoureusement conservée, au prix d'un effort considérable visant à fonder le mur d'enceinte à plus de 2 m de profondeur, à la base de l'ancien fossé. En revanche, aucun *terminus post quem* précis ne peut être proposé pour dater la construction des deux temples qui se sont succédé au centre de la cour sacrée au cours du Haut-Empire. L'édification du second bâtiment de culte, à *cella* centrale et galerie périphérique de plan quadrangulaire, a sans doute suivi de peu la destruction du premier temple, pourvu d'une *cella* de plan circulaire, sans que l'on puisse déterminer si ces travaux ont relevé d'un chantier plus vaste, au cours duquel le péribole aurait par exemple été reconstruit, ou complété par le double portique à l'est.
- 80 D'une manière générale, le mobilier semble se raréfier à partir du courant du 1^{er} s. de n. è. – phénomène non exclusif au site de Juvigné, mais qui concerne d'ailleurs la plupart des sanctuaires des Gaules et s'explique probablement par une évolution des pratiques rituelles, par un nettoyage plus systématique des aires sacrées et par le recyclage d'une partie des offrandes (Rey-Vodoz, 2006, p. 236-237 ; Van Andringa, 2017, p. 137 ; Bossard, 2021, vol. I, p. 397-401). La céramique du Haut-Empire se résume ainsi à quelques dizaines de tessons (cf. *supra* : « La céramique »), tandis que les monnaies postérieures au règne de Claude 1^{er} (41-54) sont peu nombreuses ; de rares offrandes peuvent être datées du 1^{er} s. ou du 11^e s., telles quatre figurines métalliques et une cinquième en terre cuite (cf. *supra* : « *Varia* » et Bossard *et al.*, 2016, p. 34-36), ainsi que sept fibules en alliage cuivreux – si ces accessoires vestimentaires n'ont pas été accidentellement perdus sur le site.
- 81 Il est alors difficile de dater l'abandon du lieu de culte et le début de son démantèlement : le numéraire identifié couvre l'ensemble du 11^e s. (21 pièces), tandis

que seule une monnaie du III^e s. et deux autres du IV^e s. ont été recensées – la plus récente ayant été frappée au nom de Gratien (367-383). Une demi-douzaine de tessons de céramique, tout au plus, peut se rapporter à la fin du II^e s. ou au courant du III^e s. et un seul fragment de sigillée d'Argonne, caractéristique du IV^e s., est à signaler (cf. *supra* : « La céramique », « Les monnaies » et Bossard *et al.*, 2016, p. 28 et 30). Ces quelques éléments sont insuffisants pour affirmer que le sanctuaire reste en activité au-delà de la fin du II^e s. ou de la première moitié du III^e s. ; les rares objets postérieurs à cette époque ont pu avoir été égarés ou abandonnés sur le site lors de sa démolition.

- 82 Quoi qu'il en soit, les sources restent toujours muettes quant à l'identité de la ou des divinités honorées dans les temples bâtis durant l'époque romaine. Au regard de l'emprise supposée du sanctuaire du Haut-Empire et de son organisation générale, les deux édifices de culte A et B semblent avoir occupé successivement une position centrale dans la cour sacrée et il est peu probable que d'autres temples aient été bâtis à leurs abords, sauf peut-être sous la forme d'édicules de moindre envergure, à ce jour inconnus. La découverte d'une figurine représentant Mars (Bossard *et al.*, 2016, p. 35-36) ne suffit pas pour considérer ce dieu comme le titulaire du temple central et, si l'hypothèse de Mars Mullo a aussi été évoquée en raison d'une contremarque appliquée sur plusieurs monnaies romaines (« MV » ligaturés, pouvant évoquer les deux premières lettres du théonyme), aucun indice supplémentaire ne permet de la confirmer ou de l'infirmier à l'issue de la dernière campagne de fouille.

Un sanctuaire isolé ou intégré à un ensemble plus vaste ?

- 83 Il faut enfin évoquer la question de l'environnement proche du sanctuaire, étudié exclusivement au cours de prospections, si l'on exclut le chemin creux puis empierré, desservant vraisemblablement l'entrée du sanctuaire, fouillé très partiellement près de son angle nord-est (cf. *supra* : « Le péribole maçonné et les chemins d'accès »). Outre d'anciennes limites parcellaires et un chemin également visible sur le cadastre de 1813, plusieurs anomalies ont pu être identifiées à ses abords, en particulier au sud, lors des prospections magnétiques conduites en 2016, mais leur interprétation est difficile et aucun plan de bâtiment ne se dessine clairement (A. Camus et V. Mathé, *in* Bossard, Dufay-Garel dir., 2016, p. 203-232). On ne peut dire, ainsi, si le lieu de culte de la Fermerie était isolé, ou bien s'il intégrait ou avoisinait un ensemble plus vaste, telle qu'une agglomération ou un habitat rural, que ce soit durant l'époque gauloise ou au cours du Haut-Empire. Au demeurant, les prospections pédestres réalisées en 1989-1990 puis en 2015 dans les parcelles situées au nord et au sud de la route départementale ont révélé la présence de débris de terres cuites architecturales et de quelques moellons et tessons de céramique laténienne dispersés dans un rayon d'une cinquantaine de mètres autour du sanctuaire, sans qu'aucune concentration particulière ne soit observée, si ce n'est en bordure sud-est du péribole, où aucune anomalie n'a toutefois pu être mise en évidence grâce aux investigations géophysiques.

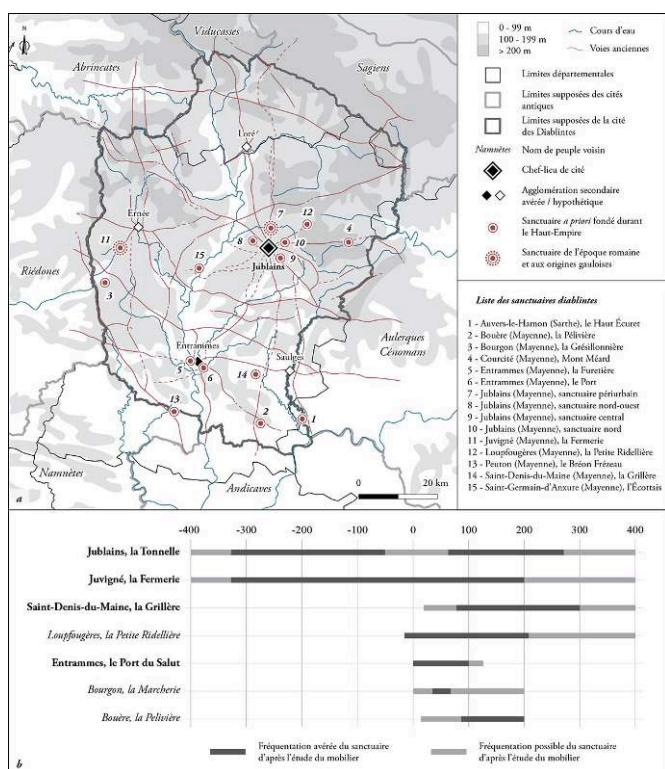
Un sanctuaire public de la cité diablinte ? (S. Bossard)

- 84 Quel était le statut de ce lieu de culte et quelles sont les communautés qui ont pu le gérer et le fréquenter ? Pour répondre à ces questions, il est utile de changer d'échelle

et d'insérer ce site dans un contexte plus large, celui de la cité dont il relevait, afin de le comparer aux autres sanctuaires qui y ont été édifiés et de réfléchir à sa place au sein du paysage religieux régional.

- 85 Selon toute vraisemblance, le sanctuaire de Juvigné a été bâti sur le territoire des Aulerques Diablintes, intégré durant le Haut-Empire romain à la province de Gaule Lyonnaise, à une trentaine de kilomètres à vol d'oiseau à l'ouest de Jublains/*Nouiodunum*, son chef-lieu, et à environ 8 km de la limite occidentale de la cité, voisine de celle des Riédons, telle qu'on la restitue aujourd'hui (Naveau, 1997, p. 41-42). De récents travaux ont permis de recenser, pour l'époque romaine, 15 sanctuaires avérés, de plus ou moins grande ampleur, au sein de la *ciuitas* des Diablintes (Bossard, 2014, 2015 et 2021, vol. II, p. 344-405 ; Raux *et al.*, 2015). Ils sont répartis dans le tissu urbain et en périphérie de Jublains (pour quatre d'entre eux), autour de l'unique agglomération secondaire identifiée pour cette cité, à Entrammes (2), et, pour la majorité (9), dans les campagnes diablintes (fig. 17). Cependant, leur environnement proche n'a été que rarement étudié et on ne peut donc pas écarter définitivement l'hypothèse que certains d'entre eux aient été en réalité associés à un habitat groupé, pour l'instant non reconnu.

Figure 17 : La cité des Aulerques Diablintes durant le Haut-Empire et ses sanctuaires (a) ; chronologie des sanctuaires diablintes prospectés (en italiques) ou fouillés (en gras) (b).
Figure 17: The city of the Aulerques Diablintes during the Early Roman period and its sanctuaries (a); chronology of the Diablintes sanctuaries identified (in italics) or excavated (in bold) (b).



Réal. S. Bossard, d'après Naveau, 1997, p. 50, fig. 18.

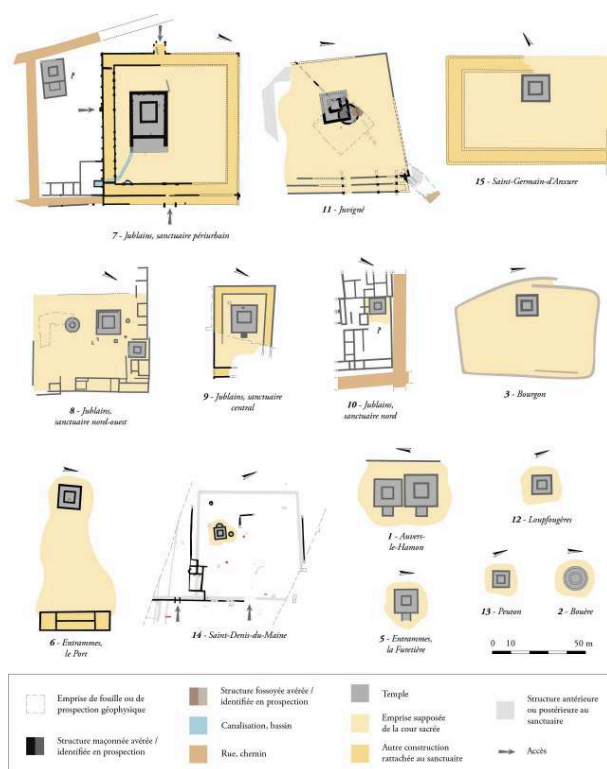
- 86 En effet, la qualité de la documentation varie d'un site à l'autre : outre celui de Juvigné, seuls le sanctuaire établi en bordure nord de Jublains et celui du Port à Entrammes ont fait l'objet de fouilles programmées, dirigées par J. Naveau (1982 ; *et al.*, 1997 ; 2015a et b), tandis qu'un quatrième a pu être étudié intégralement, à Saint-Denis-du-Maine, au

cours d'une opération archéologique préventive (Séris dir., 2015). Les autres lieux de culte sont essentiellement connus grâce à des clichés aériens (Leroux, 2015 ; Gautier *et al.*, 2019, p. 269-271), des prospections géoradar – à Jublains (Caraire, 2020) – ou des observations réalisées au milieu du XIX^e s., à Bouère et Courcité (Bossard, 2021, vol. II, p. 347-348 et 351-352).

- 87 À l'échelle de la cité des Diablintes, il est intéressant de noter que le site de Juvigné constitue le seul sanctuaire, avec celui implanté en périphérie de Jublains, dont il est prouvé que les racines remontent à l'époque gauloise. Il s'agissait alors d'un enclos particulièrement monumental et vaste, dont l'aménagement a probablement résulté d'une décision prise par un ou plusieurs aristocrates locaux, afin de rassembler autour du culte d'une ou de plusieurs puissances divines une communauté relativement importante. Alors qu'à Juvigné, l'environnement proche du lieu de rituels de l'âge du Fer demeure très mal connu, les données recueillies à Jublains indiquent que son sanctuaire, dont on ne sait que peu de chose, est établi au contact d'une vraisemblable agglomération ouverte qui s'est développée au cours de La Tène moyenne et, surtout, finale (Bocquet, Le Goff, 2016). La présence d'un espace sacré préexistant, car probablement fondé – comme à Juvigné ? – dans le courant du III^e s. ou du IV^e s. av. n. è., d'après l'étude d'une trentaine d'armes fragmentaires et de la céramique laténienne (Lejars, 1997), pourrait d'ailleurs avoir présidé à la création de l'habitat groupé à Jublains. Une telle configuration a peut-être existé, aussi, à Moulay (Mayenne), probable ville principale des Diablintes avant la conquête romaine : l'agglomération fortifiée a été aménagée autour d'un enclos plus ancien, mais son identification à un sanctuaire demeure toutefois incertaine (Remy, 2021, p. 204-206). En tout état de cause, le sanctuaire de Juvigné, qu'il soit resté ou non isolé au cours de l'âge du Fer, a manifestement été fréquenté de manière continue jusqu'à l'époque romaine et se caractérise ainsi par une longévité remarquable, égale ou supérieure à cinq siècles.
- 88 Les informations manquent pour décrire ensuite de façon détaillée le paysage religieux de la cité diablinte entre la conquête césarienne et la première moitié du I^{er} s. de n. è. On ignore si le lieu de culte de Jublains, ville alors désignée comme chef-lieu de la cité, reste ou non en activité (Naveau *et al.*, 1997, p. 196), à l'instar de celui de Juvigné. À Entrammes, le site du Port, localisé au cœur d'un *oppidum* déserté après la conquête de Jules César, est déjà visité autour du changement d'ère, alors qu'une nouvelle agglomération est créée à quelques centaines de mètres plus à l'est (Naveau, 1982).
- 89 Par la suite, à Jublains, le chantier de construction du sanctuaire monumental situé en périphérie du chef-lieu est vraisemblablement entamé durant le dernier tiers du I^{er} s. de n. è. (Naveau *et al.*, 1997, p. 196-199), date à partir de laquelle a pu être reconstruit sous une forme maçonnée le péribole – et le temple ? – du lieu de culte de Juvigné. De même, celui de Saint-Denis-du-Maine, probable lieu de culte privé intégré à un établissement rural fondé durant le premier quart du I^{er} s. de n. è., semble avoir été bâti lors d'une phase de réaménagement du site, au cours du troisième quart du I^{er} s. (Séris dir., 2015 ; Bossard, 2021, vol. I, p. 529). Enfin, le mobilier prélevé lors de prospections pédestres réalisées à Loupfougères, Bourgon et Bouère (Bossard, 2015) révèle également que ces sanctuaires sont fréquentés à partir de la période augustéenne ou, au plus tard, du courant du I^{er} s. de n. è. (fig. 17).
- 90 À l'issue de cette phase de développement et de (re) construction en pierre, en mortier et en terre cuite des lieux de culte, probablement achevée dans le courant du II^e s. – et

après plusieurs décennies de travaux à Jublains (Naveau *et al.*, 1997, p. 198 ; Maligorne, 2006, p. 48-52) –, les sanctuaires du territoire diablinte semblent avoir acquis une morphologie qu'ils conserveront peu ou prou jusqu'à la fin de l'Antiquité, suivant un rythme que l'on observe dans la plupart des cités de Lyonnaise (Bossard, 2021, vol. I, p. 652-657). L'examen comparé de leur plan, à la même échelle (fig. 18), révèle des dimensions et des organisations très variables. Au sein de cet ensemble – qui ne comprend bien sûr qu'une partie des lieux de culte diablintes, la plupart n'ayant sans doute pas encore été identifiée –, l'espace cultuel de Juvigné se démarque par son ampleur. En effet, les dimensions de sa cour sacrée (probablement plus de 4 000 m²) ne sont égalées qu'en périphérie de Jublains (5 960 m²) – lieu de culte particulièrement monumental, abritant vraisemblablement le culte de la divinité tutélaire de la cité diablinte durant le Haut-Empire (Péchoux, 2010, p. 285-291 ; Van Andringa, 2017, p. 75-77) – ainsi que, peut-être, à Saint-Germain-d'Anxure (environ 4 700 m²). Il se distingue aussi de la majorité des lieux de culte par une relative monumentalité, que l'on perçoit notamment à travers la présence de la double galerie marquant sa façade principale ou la surface de son temple. Ce dernier est d'ailleurs tout à fait similaire, en plan et en taille, à celui du lieu de culte central de Jublains, quadriportique bordant probablement le *forum* de la ville et constituant sans doute un autre équipement public de la cité (Caraire, 2020 ; Bossard, 2021, vol. I, p. 418-419).

Figure 18 : Plans des sanctuaires identifiés en territoire diablinte, restitués leur entrée vers le bas.
Figure 18: Plans of the sanctuaries identified in Diablinte territory, with their entrances.



Réal S. Bossard, d'après Naveau, 1982 ; Naveau *et al.*, 1997 ; Séris dir., 2015, Caraire, 2020 et les clichés de G. Leroux (archives scientifiques du Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire, Nantes).

- 91 Ainsi, à l'aune des données réunies, on est en droit d'estimer que le sanctuaire de Juvigné a pu constituer l'un des principaux édifices religieux de la cité, consacré à l'une des divinités de son panthéon, honorée à titre public. Fréquenté durant plusieurs

siècles et conservé dans le paysage religieux de la *ciuitas* après la conquête romaine, il a effectivement bénéficié durant le Haut-Empire de financements relativement importants – octroyés par la cité elle-même ou bien par un ou plusieurs évergètes diablintes ? –, permettant à plusieurs reprises de le reconstruire et de l'embellir, tout en le dotant d'équipements imposants. L'abondance remarquable de mobilier gaulois et du début du Haut-Empire, ainsi que l'étendue et la monumentalité de l'enceinte fossoyée qui le délimite dans un premier temps, laissent d'ailleurs penser qu'il s'agissait, dès ses origines, d'un lieu de culte important, accueillant peut-être un grand nombre de visiteurs – les habitants d'une ville voisine, une partie ou l'ensemble du peuple gaulois diablinte, voire des individus issus des territoires voisins ? Au contraire, d'autres espaces culturels diablintes bien plus modestes, tel celui de l'établissement rural de Saint-Denis-du-Maine et, probablement, les petits temples de Bourgon (inscrit dans un péribole fossoyé), Loupfougères ou Peuton, ont probablement été fondés dans le cadre d'initiatives et de cultes privés.

- 92 Si l'on se fie aux quelques informations dont on dispose, l'abandon du sanctuaire de Juvigné semble relativement précoce en regard de la plupart des autres lieux de culte de l'ouest des Gaules (Aubin *et al.*, 2014 ; Bossard, 2021, vol. I, p. 698-737). S'il s'agit bien d'un sanctuaire public, il est probable que l'arrêt du culte ait relevé d'une décision du sénat local. On en ignore toutefois les raisons et, dans tous les cas, peu de comparaisons peuvent être établies avec les autres temples accueillant le culte des divinités honorées par la cité des Diablintes, dont les dernières phases sont, comme à Juvigné, peu documentées. Le lieu de culte d'Entrammes, dont on ignore le statut, paraît également avoir été abandonné assez tôt, mais le mobilier qui en provient, qui n'est pas postérieur au début du II^e s. de n. è., est peu abondant (Naveau, 1982, p. 35). Cependant, à Jublains, le très grand sanctuaire établi aux portes de la ville semble être resté fréquenté de manière régulière durant l'Antiquité tardive, comme en témoignent plusieurs dizaines de monnaies de la fin du III^e s. et de la première moitié du IV^e s. Néanmoins, on ne sait si des cérémonies religieuses y sont encore maintenues, d'autant plus que sa porte principale est partiellement obturée dès la seconde moitié du III^e s. (Aubin *et al.*, 2014, p. 234). Au demeurant, à Juvigné, les visites semblent avoir été bien plus rares durant cette période, comme le suggère la quasi-absence des monnaies et de la céramique tardo-antiques : est-ce dû au fait que le site, localisé en limite du territoire diablinte, était alors en ruine et à l'écart de toute agglomération ? De nouvelles investigations seraient nécessaires pour mieux renseigner son environnement proche et comprendre ainsi le cadre dans lequel il a évolué, depuis sa fondation jusqu'à son abandon.

BIBLIOGRAPHIE

AUBIN G., 1984, *Corpus des trésors monétaires antiques de la France. III – Pays de la Loire*, Paris, Société française de numismatique, 141 p.

AUBIN G., 2016, « Quelques monnaies de Moulay et d'ailleurs », dans FICHTL S., LE GOFF E., MATHIAUT-LEGROS A., MENEZ Y. (dir.), 2016, *Les premières villes de l'Ouest. Agglomérations gauloises de Bretagne et*

- Pays de la Loire*, catalogue d'exposition (musée archéologique départemental de Jublains, 30 avril 2016 – 31 mars 2017), Jublains, musée archéologique de Jublains, 175 p., p. 132-135.
- AUBIN G., LAMBERT C., 1993, « Nouvelles séries armoricaines en billon », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, octobre 1993, p. 646-649, fig. 1-4.
- AUBIN G., MEISSONNIER J., 1994, « L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'ouest de la Gaule et de la Bourgogne », dans GOUDINEAU C., FAUDET I. et COULON G. (dir.), *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine, Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre), 8, 9 et 10 octobre 1992*, Paris, Errance, musée d'Argentomagus, p. 143-152.
- AUBIN G., MONTEIL M., ELOI-EPAILLY L., LE GAILLARD L., avec les contributions de BRODEUR J., BROUQUIER-REDDÉ V., CHEVET P., DUBOIS S., GRUEL K., LECLERC G., LE MAHO J., LUKAS D., MANTEL É., PAEZ-REZENDE L., PROVOST A., SIMON L., THÉBAUD S., 2014, « Sanctuaires et pratiques religieuses du III^e au V^e s. apr. J.-C. dans l'ouest de la province de Lyonnaise et de ses marges », dans VAN ANDRINGA W. (dir.), *La fin des dieux, Gallia*, 71-1, p. 219-248.
- AUPERT P., ROBIN K., 2015, « Continuité ou rupture à Barzan (V^e s. av.J.-C./II^e s. apr.J.-C.) », dans DECHEZLEPRÊTRE T., GRUEL K., JOLY M. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand, Actes du colloque de Grand (20-23 octobre 2011)*, Épinal, Conseil départemental des Vosges (Grand, Archéologie et territoire, 2), p. 349-364.
- BARRAL P., « La vaisselle céramique dans les sanctuaires de la fin de l'âge du Fer. Méthodes d'approche et problèmes d'interprétation à partir de l'exemple de Mirebeau-sur-Bèze », dans KAURIN J., MARION S., BATAILLE G. (dir.), 2015, *Décrire, analyser, interpréter les pratiques de dépôt de l'âge du Fer, Actes de la table ronde tenue à Bibracte (2-3 février 2012)*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen de Bibracte (Bibracte, 26), p. 41-52.
- BARRAL P., THIVET M. (dir.), 2019, *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale, Actes du 41^e colloque international de l'AFEAF (Dole, 25-27 mai 2017)*, Paris, AFEAF, 494 p. (Afeaf, 1).
- BATAILLE G., 2001, « Les agrafes de ceinturon du sanctuaire celtique de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube) », *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 31-3, p. 443-460.
- BATAILLE G., 2008, *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon (Art, Archéologie & Patrimoine), 258 p.
- BERDEAUX-LE BRAZIDEC M.-L., 2000, « Catalogue sommaire des monnaies romaines du sanctuaire de la forêt d'Halatte (Oise) par secteurs », dans DURAND M., *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*, Amiens, Revue archéologique de Picardie (numéro spécial de la *Revue archéologique de Picardie*, 18), p. 211-232.
- BÉHAGUE B., 2000, *Les outils en fer de Lacoste (Gironde). Économie et artisanat celtique*, mémoire de maîtrise, université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, 2 vol.
- BOCQUET A., LE GOFF E., 2016, « L'occupation gauloise de Jublains », dans FICHTL S., LE GOFF E., MATHIAUT-LEGROS A., MENEZ Y. (dir.), 2016, *Les premières villes de l'Ouest. Agglomérations gauloises de Bretagne et Pays de la Loire*, catalogue d'exposition (musée archéologique départemental de Jublains, 30 avril 2016 – 31 mars 2017), Jublains, musée archéologique de Jublains, 175 p., p. 115-120.
- BOSSARD S., 2014, *Les sanctuaires antiques et leurs antécédents laténiens en territoire diablinte : l'exemple du site de la Ferme à Juvigné (Mayenne)*, mémoire de master 1, université de Nantes, 2 vol., 184 et 163 p.

- BOSSARD S., 2015, *Les sanctuaires antiques de la cité des Aulerques Diablintes*, rapport de prospection thématique, Nantes, archives scientifiques du Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire, 76 p.
- BOSSARD S., 2021, *Cultes et sanctuaires du centre et de l'ouest de la Gaule Lyonnaise. Des antécédents gaulois à la fin des dieux (I^{er} s. av. n. è. - v^e s. de n. è.)*, thèse de doctorat, université de Nantes, 2 vol., 826 et 1 368 p.
- BOSSARD S., AUBIN G., MEISSONNIER J., 2016, « Le sanctuaire de la Fermerie à Juvigné (Mayenne), de l'âge du Fer à l'époque romaine », *Gallia*, 73-2, p. 25-53.
- BOSSARD S., DUFAY-GAREL Y. (dir.), 2016, *Juvigné (Mayenne). Le sanctuaire gaulois et gallo-romain de la Fermerie/Mérolle*, rapport de fouille programmée, Nantes, archives scientifiques du Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire, 237 p. et 2 pl. h.-t.
- BOSSARD S., DUFAY-GAREL Y. (dir.), 2023, *Juvigné (Mayenne). Le sanctuaire de la Fermerie, de l'âge du Fer à l'époque romaine. Fouille de 2016 - Rapport d'études complémentaires et projet de publication*, Nantes, archives scientifiques du Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire, 119 p.
- BOSSAVIT C., 2022, « Nouveaux éléments pour la compréhension de la série ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ », *Bulletin de la Société française de numismatique*, 77/06, juin 2022, p. 195-202.
- BOUVET J.-P. (dir.) avec la collaboration de AUBIN G., COLIN A., DESCHAMPS S., DE SAULCE A., 2001, *La Sarthe. 72*, Paris, Académie des inscriptions et belles lettres (Carte archéologique de la Gaule, 72), 519 p.
- BROUQUIER-REDDÉ V., GRUEL K. (dir.), avec la collaboration de ALLAG C., BAZIN B., BÉRARD F., BERNOLLIN V., BERTRAND E., CORMIER S., COUTELAS A., DELAGE R., DEPEYROT G., DROST V., GUILLAUMET J.-P., GURY F., LEFÈVRE C., LEJARS T., LOISEAU C., POUPON F., 2004, « Le sanctuaire de Mars Mullo chez les Aulerques Cénomans (Allonnes, Sarthe). v^e s. av. J.-C. - iv^e s. apr. J.-C. État des recherches actuelles », *Gallia*, 61, p. 291-386 et 10 pl. h.-t.
- BRUNAU J.-L. (dir.), 1999, « Ribemont-sur-Ancre (Somme). Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses », *Gallia*, 56, p. 177-283.
- CARAIRE G., 2020, *Prospections géoradar sur l'agglomération antique de Jublains. Campagne 2019*, rapport de prospection géophysique, Joué-lès-Tours, AGC, 47 p.
- COLBERT DE BEAULIEU J.-B., 1948, « La trouvaille de monnaies celtiques de Saint-Jacques-de-la-Lande », *Revue belge de numismatique*, 94, p. 15-76, pl. III-V.
- COLBERT DE BEAULIEU J.-B., 1951, « La trouvaille de monnaies celtiques de Saint-Jacques-de-la-Lande. Nouvelles constatations », *Revue belge de numismatique*, 97, p. 105-116, pl. VII.
- CORNEC J., LE GOFF E., LE GUÉVELLOU R., LEVILLAYER A., MOREAU C., MORTREAU M., THÉBAUD S., 2018, « La céramique du vi^e au i^{er} s. av. n. è. en Pays de la Loire : évolutions des formes, des décors et mobiliers associés », dans MENEZ Y. (dir.), *Céramiques gauloises d'Armorique. Les dessiner, les caractériser, les dater*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), 492 p., p. 357-450.
- DAVID A., 2010, *Le développement de l'outillage agricole en fer en France (625-25 avant notre ère)*, mémoire de master 2, université de Paris 1, 2 vol.
- DEMIERRE M., BATAILLE G., PERRUCHÉ R., 2019, « Faciès mobiliers et espaces rituels. Les ensembles des sanctuaires laténiens du iv^e au i^{er} s. av. J.-C. », dans BARRAL P., THIVET M. (dir.), *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale, Actes du 41^e colloque international de l'AFEAF (Dole, 25-27 mai 2017)*, Paris, AFEAF, 494 p. (Afeaf, 1), p. 331-342.

- DEPARDIEU M., 2014, *Le mobilier en terre des « Vairies » à Saint-Sauveur-des-Landes (35). Étude typologique et interprétative*, mémoire de master 2, université de Nantes, 103 p.
- DERION B., 2007, *Objets métalliques gaulois du site de Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde)*, Bordeaux, musée d'Aquitaine, 153 p.
- DINARD M., GRATUZE B., CHEREL A.-F., 2011, « Les bracelets protohistoriques en verre de Bretagne », *Revue archéologique de l'Ouest*, 28, p. 149-166.
- DOYEN J.-M., 2010, *Les monnaies du sanctuaire celtique et de l'agglomération romaine de Ville-sur-Lumes/Saint-Laurent (départ. des Ardennes, France)*, Wetteren et Charleville-Mézières, musée de l'Ardenne, 2010 (Moneta ; 106), 408 p.
- DOYEN J.-M., HANOTTE A., MICHEL M., DEMAREST M., LEBIS F., MALETTE C., 2011, « Le sanctuaire antique d'Authevernes « Les Mureaux » (Eure, France) : contextes monétaires gaulois et romains précoces de Haute-Normandie », *The Journal of Archaeological Numismatics*, vol. 1, p. 77-140.
- DOYEN J.-M., 2013, « Étude des monnaies », dans PRILAUX G. (dir.), *Canal Seine-Nord Europe, fouille 18, Picardie, Somme, Moyencourt. Le site laténo-romain de Moyencourt au lieu-dit « la Haut du bois de Pique » : un lieu de culte atypique chez les Viromanduiens ?*, rapport de fouille, Glisy, Inrap Hauts-de-France, p. 142-193.
- DREYFUS E., 1979, *Catalogue des fibules des Pays de la Loire*, mémoire de Maîtrise, Paris 1, 139 p., LXXXVI pl.
- DUCHEMIN J.-P., 2021, *Archéologie d'un rite : les dépôts de monnaies en contexte funéraire entre Seine et Rhin, de la fin de l'âge du Fer au début du haut Moyen Âge*, thèse de doctorat, université de Lille, 993 p.
- DUVAL A., 1990, « Quelques aspects du mobilier métallique en fer anciennement recueilli à Tronoën en Saint-Jean-Trolimon (Finistère) », dans DUVAL A., LE BIHAN J.-P., MENEZ Y. (dir.), *Les Gaulois d'Armorique. La fin de l'âge du Fer en Europe tempérée, Actes du XII^e colloque de l'AFEAF (Quimper, mai 1988)*, Rennes, université de Rennes 1 (supplément à la *Revue archéologique de l'Ouest*, 3), p. 23-45.
- DUVAUCHELLE A., 2005, *Les outils en fer du musée romain d'Avenches*, Avenches, Association Pro Aventico, 232 p.
- FEUGÈRE M., 1985, *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du v^e s. apr. J.-C.*, Paris, éd. du CNRS (supplément à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 12), 443 p.
- FICHTL S., LE GOFF E., MATHIAUT-LEGROS A., MENEZ Y. (dir.), 2016, *Les premières villes de l'Ouest. Agglomérations gauloises de Bretagne et Pays de la Loire*, catalogue d'exposition (musée archéologique départemental de Jublains, 30 avril 2016 - 31 mars 2017), Jublains, musée archéologique de Jublains, 175 p.
- GAITZSCH W., 1980, *Eiserne römische Werkzeuge. Studien zur römischen Werkzeugkunde in Italien und den nördlichen Provinzen des Imperium Romanum*, Oxford Archaeopress (BAR International series, 78), 321 p.
- GARNIER N., RIQUIER-LINGER S., à paraître, « La dernière gorgée de bière... Entre chimie et magie. Marqueurs chimiques de la bière dans le pichet inscrit d'une tombe du IV^e s. à Bourges (Cher) », dans *Actes du colloque international « Premières gorgées de bière. Archéologie et histoire de la « bière » (Saverne, 5-8 juin 2023)*.
- GAUTIER M., GUIGON P., LEROUX G., avec la collaboration de BATT M., BLANCHET S., DESFONDS A., JEAN S., LE GOFF E., MILLET M., 2019, *Les moissons du ciel. 30 années d'archéologie aérienne au-dessus du Massif armoricain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 431 p.

- GEBHARD R., 1989, *Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching*, Stuttgart, F. Steiner Verl (Die Ausgrabungen in Manching, 11), IX-290 p.-73 p. de pl.
- GOGUEY R., 1977, « Recherches aériennes de la Loire au Rhin en 1976 », *Dossiers de l'archéologie*, 22, mai-juin 1977, p. 48-56.
- GRUEL K., MORIN É., 1999, *Les monnaies celtes du musée de Bretagne*, Rennes, musée de Bretagne, Paris, Maison Florange, 206 p.
- GRUEL K., POPOVITCH L., 2007, *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte*, Glux-en-Glenne, Bibracte – Centre archéologique européen (Bibracte, 13), 383 p., 408 ill., [110] pl.
- GUILLAUMET J.-P., 2003, *Paléomanufacture métallique : méthode d'étude*, Gollion, Infolio éditions (Vestigia), 156 p.
- GUILLIER G., COFFINEAU E., DELAGE R., DELOZE V., VALAIS A., LEMAÎTRE S., PILON F., SIMON L., 2012, « Le site gaulois et antique de « La Carie », entre oppidum et ville romaine à Entrammes (Mayenne) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 29, p. 145-201.
- GUILLIER G. (dir.), 2020, *Le sanctuaire du Chapeau (Neuville-sur-Sarthe). Évolution d'un complexe culturel en territoire cénomane du II^e s. av. J.-C. au III^e s. apr. J.-C.*, Paris, CNRS éditions, Inrap (Recherches archéologiques, 19), 301 p.
- HAEVERNICK T. E., 1960, *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel- und Spätlatènezeit auf dem europäischen Festland*, Bonn, R. Habelt, X-302 p.- 35 p. de pl.-6 depl.
- HANEMANN B., 2014, *Die Eisenhortfunde der Pfalz aus dem 4. Jahrhundert nach Christus*, Speyer, GDKE Landesarchäologie Speyer, 721 p.
- HIRIART E., CHEVILLOT C., HANTRAIS J., BERTAUD A., BROCHOT M., CORBASSON C., COUTELIER C., DEMIERRE M., FABIANI M., LOIRAT D., MOUNIER A., OLMER F., PRADIER H., ROLLAND J., ROUSSEAU É., SARRAZIN-ROBERT-DEJEANS J.-C., VALETTE R., MATHÉ V., avec la collaboration de CHAPOULIE R., COLIN S., DRIEUX M., EPHREM B., GIRARD B., MOREAU C., SIRIEIX C., STEINMANN R., VERDET C., VISSAC C., 2022, « Un premier sanctuaire celtique en Aquitaine. Résultats des fouilles menées en 2020 sur l'agglomération ouverte de La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) », *Aquitania*, 38, p. 7-51.
- JACOBI G., 1974, *Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching*, Wiesbaden, Franz Steiner, 368 p.
- JACOBI G., 1977, *Die Metallfunde vom Dünsberg*, Wiesbaden, Landesamt für Denkmalpflege Hessen, 82 p.
- JUD P., 2014, « Fibeln », dans JUD P., ULRICH-BOCHSLER S. (dir.), avec des contributions de BACHER R., FREY-KUPPER S., NICK M., KLÜGL J., RAST-EICHER A., REHAZEK A., NUSSBAUMER M., RÜTTIMANN D. et la collaboration de DUNNING C., *Bern, Reichenbachstrasse, Neue Gräber aus dem latènezeitlichen Oppidum auf der Engehalsinsel*, Berne, Archäologischer Dienst des Kantons Bern/Service archéologique du canton de Berne, p. 22-28.
- LE FORESTIER S., 2018, « La circulation des amphores dans l'Ouest de la Gaule aux II^e et I^{er} s. av. n. è. », dans MENEZ Y. (dir.), p. 451-470.
- LE GOFF E., 2003, « « Armorique » et Bretagne : réflexion sur l'assimilation de ces concepts pour la fin de l'âge du Fer », dans MANDY B. et SAULCE (de) A. (dir.), *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer : archéologie et histoire. Culture matérielle et sources écrites*, Actes du XXIII^e colloque de l'AFEAF (musée Dobrée, Nantes, mai 1999), Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'ouest de la France (supplément à la *Revue archéologique de l'Ouest*, 10), p. 103-117.

- LE GOFF E. (dir.), 2015, *Pays de la Loire, Mayenne, Moulay (53 162). L'enceinte du Mesnil : l'oppidum de Moulay, les fouilles archéologiques de la déviation RN 162*, rapport de fouille préventive, Cesson-Sévigné, Inrap Grand Ouest, 5 vol.
- LEJARS T., 1994, *Gournay III : les fourreaux d'épée - Le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*, Paris, Errance (Archéologie Aujourd'hui), 234 p.
- LEJARS T., 1997, « Le mobilier métallique de Jublains et l'hypothèse d'une occupation à l'époque gauloise », dans NAVEAU J. (dir.), p. 203-213.
- LEROUX G., 2015, « L'apport de l'archéologie aérienne à la révélation des sanctuaires antiques », dans RAUX S., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, p. 140-145.
- LINDER D., 2018, *Les outils en fer à vocation artisanale du site de La Tène conservés au Laténium (Neuchâtel)*, mémoire de master, université de Neuchâtel, 2 vol.
- MALIGORNE Y., 2006, *L'architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), 229 p.
- MARBACH A., 2004, *Recherches sur les instruments aratoires et le travail du sol en Gaule Belgique*, Oxford, Archaeopress (BAR International series, 1235), 153 p.
- MEISSONNIER J., 1985, 58. *Entrains-sur-Nohain, 1985, rapport de sondages*, archives scientifiques du Service régional de l'archéologie de Bourgogne-Franche-Comté, 28 p. et pl.
- MENEZ Y. (dir.), 2018, *Céramiques gauloises d'Armorique. Les dessiner, les caractériser, les dater*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), 492 p.
- MÖLDERS D., 2010, *Die eisernen Werkzeuge aus Bibracte. Ein Beitrag zur Erforschung des keltischen Handwerks nach des Arbeiten von Jacques-Gabriel Bulliot und Joseph Déchelette / L'outillage en fer de Bibracte. Une contribution à l'étude de l'artisanat celtique d'après les travaux de Jacques-Gabriel Bulliot et Joseph Déchelette*, Glux-en-Glenne, Bibracte - Centre archéologique européen (Bibracte, 18), 203 p.
- MONTEIL M., MALIGORNE Y., AUBIN G., BESOMBES P.-A., BOUVET J.-P., GUITTON D., LEVILLAYER A., MORTREAU M., THÉBAUD S., SAGET Y., 2009, « Le sanctuaire gallo-romain de Vieille-Cour à Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique) : bilan des connaissances », *Revue archéologique de l'Ouest*, 26, p. 153-188.
- NAULEAU J.-F., 2013, « Les matériaux de construction en terre cuite d'époque romaine dans l'ouest des Pays de la Loire - Premier bilan », *Revue archéologique de l'Ouest*, 30, p. 223-259.
- NAVEAU J., 1982, « Le temple celto-romain et le camp protohistorique de Port-du-Salut à Entrammes (Mayenne) », *La Mayenne. Archéologie. Histoire*, 4, p. 17-47 et 30 pl.
- NAVEAU J., 1997, « La cité des Diablintes », dans NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (Documents archéologiques de l'Ouest), p. 31-64.
- NAVEAU J., 2015a, « Le Port, Entrammes (Mayenne) », dans RAUX S., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, 316 p., p. 114-117.
- NAVEAU J., 2015 b, « Sanctuaire suburbain, Jublains (Mayenne) », dans RAUX S., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en*

Mayenne dans l'Antiquité, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, 316 p., p. 118-122.

NAVEAU J., avec des contributions de BARBET A., BLOT M.-C., BOST J.-P., GROETEMBRIL S., OLIVIER A., PIVETTE B., REBOURG A., 1997, « Le sanctuaire suburbain de Jublains », dans NAVEAU J. (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France (Documents archéologiques de l'Ouest), 352 p. et 16 photos, p. 115-202.

NOUVEL P. (dir.), 2022, *Le sanctuaire du dieu Cobannus. Couan, commune de Saint-Aubin-des-Chaumes – Nièvre. Rapport de synthèse pluriannuelle 2019-2022, rapport de fouille programmée*, Dijon, Service régional de l'archéologie de Bourgogne-Franche-Comté, 496 p.

NOUVEL P., THIVET M., 2019, « Des dépôts d'antiquités dans le sanctuaire des Champs des Fougères à Mandeuire ? », dans GOLOSETTI R. (dir.), *Mémoires de l'âge du Fer. Effacer ou réécrire le passé*, Paris, Hermann (Histoire et Archéologie), p. 225-235.

PASCAL J., 1992, « Rezé – 31 rue Georges-Boutin », *AdFI. Archéologie de la France - Informations*, notice mise en ligne le 1^{er} décembre 2020 [<http://journals.openedition.org/adlfi/41627>].

PÉCHOUX L., 2010, *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*, Montagnac, éd. Monique Mergoïl (Archéologie et histoire romaine, 18), 500 p.

PERNET L., 2002, Giubiasco (CH, Tessin) tombe 330 : casque ou seau ?, *Bulletin Instrumentum*, 15, juin 2022, p. 19-20.

PERNET L., POUX M., TEEGEN W.-R., avec la collaboration de FLOUEST J.-L., GUILLAUMET J.-P., MEYLAN F., 2008, *Militaria gaulois et romains sur l'oppidum de Bibracte*, Mont Beuvray (Nièvre), dans POUX M. (dir.), *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois, Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002, Centre archéologique européen*, Glux-en-Glenne, Bibracte – Centre archéologique européen, 14, p. 103-139.

POUX M., DEMIERRE M. (dir.), 2015, *Le sanctuaire de Corent (Puy-de-Dôme, Auvergne) : vestiges et rituels*, Paris, éditions du CNRS, 707 p.

RAUX S., BROUQUIER-REDDÉ V., MONTEIL M., VAN ANDRINGA W. (dir.), 2015, *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne dans l'Antiquité*, catalogue d'exposition (Le Mans, Carré Plantagenêt, 21 mars – 21 septembre 2015), Le Mans, ville du Mans, 316 p.

REICH G., 2014, « Un bouclier de La Tène : de la découverte à la reconstitution », dans BULLINGER J., CROTTI P., HUGUENIN C. (dir.), *De l'âge du Fer à l'usage du verre. Mélanges offerts à Gilbert Kaenel, dit « Auguste »*, à l'occasion de son 65^e anniversaire, Lausanne (Cahiers d'archéologie romande, 151), p. 231-235.

REICH G., 2018, *Traces d'utilisations et mutilations sur les armes laténiennes : l'exemple des armes du site de La Tène conservées au Laténium*, thèse de doctorat, université de Strasbourg et université de Neuchâtel, 1285 p.

REMY J., 2021, *Territoires et réseaux en Bretagne et Pays de la Loire à la fin de l'âge du Fer (III^e-I^{er} s. a. C.)*, Pessac, Ausonius (Scripta Antiqua, 147), 384 p.

REY-VODOZ V., 2006, « Offrandes et rituels votifs dans les sanctuaires de Gaule romaine », dans DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-T. (dir.), *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles, Le Livre Timperman, Paris, Centre G. Glotz (Séminaire d'Histoire romaine et d'Épigraphie latine), p. 219-258.

RIC II³ : ABDY R. A., 2019, *The Roman Imperial Coinage, vol. II, Part 3, From AD 117-138 Hadrian*, London, Spink, 332 p. et 218 pl.

RIG, IV : COLBERT DE BEAULIEU J.-B., FISCHER B., 1998, *Recueil des Inscriptions gauloises (RIG), vol. IV, Les légendes monétaires*, Paris, CNRS Éditions (suppl. à Gallia, 45), 564 p.

ROBIN K., TRÉZÉGUET C., 2018, « Nouveaux apports sur l'occupation de La Tène sur le site du « Fâ » à Barzan (Charente-Maritime) », *Aquitania*, 34, p. 221-239.

ROURE R., GIRARD B., CIESIELSKI E., 2019, « Expositions et dépôts d'armes et de têtes coupées au Cailar (Gard) », dans BARRAL P., THIVET M. (dir.), *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actualités de la recherche en Europe celtique occidentale, Actes du 41^e colloque international de l'AFEAF (Dole, 25-27 mai 2017)*, Paris, AFEAF, 494 p. (Afeaf, 1), p. 353-367.

SCHEERS S., 1996, « II. Monnaies celtiques », dans BRENOT C., SCHEERS S. *Les Monnaies massaliètes et les monnaies celtiques. Musée des Beaux-Arts de Lyon*. Leuven, Peeters, p. 49-182 et pl. IX-XLIV.

SÉRIS D. (dir.), 2015, *Pays de la Loire, Mayenne, Saint-Denis-du-Maine, La Grillère. Un ensemble rural de l'âge du Fer et un sanctuaire gallo-romain, rapport de fouille préventive*, Cesson-Sévigné, Inrap Grand-ouest, 353 p. et addendum de 21 p.

TISSERAND N., 2001, *L'outillage en fer du vicus de Vertault*, mémoire de maîtrise, université de Bourgogne, Dijon, 2 vol.

TORON S., LIERVILLE O., 2015, « La Blancharderie à Argentré-du-Plessis (Ille-et-Vilaine) : un site de fond de vallée à la fin de l'âge du Fer sur le tracé de la LGV Rennes-Le Mans », *Revue archéologique de l'Ouest*, 32, p. 261-283.

VALAIS A., MORTREAU M., NAULEAU J.-F., ROBIN B., 2014, « Le Panveau : une ferme de La Tène à proximité de l'oppidum du Mesnil à Moulay (Mayenne) », *Revue archéologique de l'Ouest*, 31, p. 151-197.

VAN ANDRINGA W., 2017 [2002], *La religion en Gaule romaine. Piété et politique (I^{er}-III^e s. apr. J.-C.)*, Paris, Errance (Hespérides), 2^e éd., 383 p.

VON NICOLAI C., 2009, « « Eiserne Reserven » ? Depotfunde im Umfeld spätlatènezeitlicher Gehöfte », dans GRUNWALD S., KOCH J. K., MÖLDERS D., SOMMER U., WOLFRAM S. (dir.), *Artefact. Festschrift für Sabine Rieckhoff zum 65. Geburtstag*, Bonn, Dr. Rudolf Habelt, vol. 2, p. 525-545.

VOUGA P., 1923, *La Tène, Monographie de la station publiée au nom de la Commission des fouilles de La Tène*, Leipzig, Karl W. Hiersemann, 169 p., 50 pl.

NOTES

1. Les résultats de ces premières recherches ont été récemment synthétisés dans le cadre d'un mémoire universitaire (Bossard, 2014), puis en partie publiés (Bossard et al., 2016).

2. Nous tenons à remercier ici l'ensemble de l'équipe de fouille, ainsi que les différents spécialistes qui ont contribué à l'étude : Sarah Grenouilleau, Aurore Noël, Elsa Paillot, Thibaut Peres et Mélanie Queffurus. Enfin, nous souhaitons exprimer toute notre reconnaissance à la famille Lucas pour son accueil chaleureux à la Fermerie.

3. Un fragment d'enduit peint vert pâle avait aussi été découvert dans les années 1980 à proximité du temple (Bossard, 2014, vol. I, p. 54).

4. S'y ajoutent 2 monnaies modernes ou contemporaines (dont 1 bronze de Napoléon III) et 1 médaille pieuse indéterminée dont les références figurent dans le rapport de fouille.
5. L'attribution aux Diablintes de la série au personnage tenant un crochet (n^{os} 5-6) qui résulte de sa forte représentation à Juvigné (10 exemplaires) est renforcée par une découverte récente à Moulay, agglomération principale de ce peuple (Aubin, 2016, p. 134, n^o 6).
6. La présence du quinaire de ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ, émis à partir des années 120 av. n. è. – et absent jusque-là du numéraire découvert à Juvigné – ne change pas la donne puisque cet exemplaire peu lisible, au monogramme à la rouelle, appartiendrait au groupe le plus tardif (La Tène D2) et que son utilisation se perpétue bien après la conquête (Gruel, Popovitch, 2007, p. 39-40 ; voir aussi Bossavit, 2022).
7. Jean-Patrick Duchemin a consacré d'importants développements à la mise en évidence de monnaies passées par le feu au sein de crémations, mais aussi d'inhumations, et a étudié finement les modalités de cette pratique (Duchemin, 2021, notamment p. 270-335).
8. Que Jean-Marc Doyen soit vivement remercié d'avoir répondu avec rapidité et efficacité à nos demandes en nous fournissant des données et en nous signalant la thèse mentionnée à la note précédente. Nous partageons son avis sur le fait que le passage au feu des monnaies est un sujet intéressant et encore peu abordé, à inscrire dans le cadre plus général des manipulations de monnaies par les usagers qui en détournent ainsi la fonction première.
9. La typologie du monnayage en argent allié des Riédons en huit classes, proposée par J.-B. Colbert de Beaulieu au début de sa carrière (Colbert, 1948 ; 1951) et adoptée par K. Gruel (Gruel, Morin, 1999), demeure difficile à manier et devrait être révisée. L'exemplaire de Juvigné (n^o 7) ne correspond pleinement à aucune des huit classes définies. Son revers, aspect à gauche, est d'un style bien différent de la classe VI, la seule ayant cette orientation mais avec un aurige non stylisé et une roue à huit rais. Notre exemplaire se caractérise par l'emploi de lignes perlées soulignant la chevelure du droit (cl. II), la crinière du cheval (cl. V, VII), la queue du cheval (cl. II, III, VIII). Alors que l'aurige à tête d'oiseau se rencontre dans les cl. I, II, III, VIII, la roue à quatre rais n'est présente que dans la classe IV. On notera aussi les fines attaches des jambes postérieures du cheval.

RÉSUMÉS

Des prospections pédestres (2015), suivies d'une campagne de fouille programmée et d'investigations géophysiques (2016), ont fourni de multiples informations inédites sur un sanctuaire de l'âge du Fer et de l'époque romaine découvert et sondé dans les années 1980 à Juvigné (Mayenne). Cet article présente les résultats de ces récentes interventions, en décrivant d'abord le mode de clôture de l'aire sacrée, puis en s'intéressant à son organisation interne et à ses équipements. Un imposant fossé, des trous de poteau, témoins de probables constructions en

matériaux périssables, et une série de fosses, ayant notamment servi à enfouir des objets manipulés dans le cadre des activités religieuses, constituent les aménagements d'un premier sanctuaire de l'époque gauloise. À ces structures succèdent ensuite, au cours du Haut-Empire, un péribole maçonné et un temple, d'abord de plan circulaire, puis à *cella* centrale et galerie périphérique de plan quadrangulaire. Aussi, l'examen du mobilier est riche en enseignements au sujet des pratiques rituelles, en particulier pour l'âge du Fer, période à laquelle peut être rattaché un grand nombre d'objets (armes, parures et accessoires vestimentaires, outils, monnaies, céramique et plaques foyères). Quelques fibules, des monnaies, une figurine de cervidé et de rares fragments de céramique, renvoient à la phase romaine du site et peuvent correspondre, en tout ou partie, à des offrandes. Ce sanctuaire, dont l'évolution peut être retracée dans les grandes lignes à partir des données recueillies depuis les années 1980, devait constituer l'un des espaces cultuels les plus importants de la cité dont il relevait, que l'on suppose avoir été celle des Aulerques Diablintes, dont il occupait vraisemblablement les confins occidentaux. Au regard de sa longévité, de son ampleur, de ses équipements et de son évolution, il semble alors probable d'y voir l'un des lieux de culte publics de la *civitas*, mais on ignore encore s'il intégrait une agglomération de son territoire ou s'il était isolé dans les campagnes diablintes.

An archaeological survey (2015), followed by an excavation and geophysical investigations (2016), have provided a wealth of new information on an Iron Age and Roman sanctuary discovered and surveyed in the 1980s at Juvigné (Mayenne). This paper presents the results of these investigations, first describing the enclosure of the sacred area, then focusing on its internal organisation and equipment. The Iron Age sanctuary comprises a monumental ditch, remains of wood frame buildings and pits that were used to bury objects used during the religious activities. Roman features include an enclosure wall and a temple, initially circular in plan, then with a central *cella* and a rectangular gallery. The finds have provided information about ritual practices, particularly pertaining to the Iron Age with a large number of objects (weapons, ornaments and clothing accessories, tools, coins, pottery vessels and firebacks). Several brooches, coins, a deer figurine and rare pottery fragments, interpreted in whole or in part as offerings, date to the Roman phase. The evolution of the sanctuary can be broadly traced from the data collected since the 1980s. Located on the western border of its *civitas*, the Aulerques Diablintes, it seems to have been one of the most important cult sites of the area. In view of its longevity, size, equipment and evolution, it seems likely that the site was one of the public sanctuaries of the *civitas*, but we do not yet know if it served one of the agglomerations or whether it was isolated in the Diablintes countryside.

INDEX

Mots-clés : Âge du Fer, Haut-Empire, sanctuaire, temple, religion, offrande, arme, parure, céramique, monnaie

Keywords : Iron Age, Early Empire, sanctuary, temple, religion, offering, weapon, jewellery, ceramic, coin

AUTEURS

STANISLAS BOSSARD

Docteur en archéologie romaine, LARA - UMR 6566 CREAAH

YANN DUFAY-GAREL

Responsable d'opération à Éveha, LARA – UMR 6566 CREAAH

GÉRARD AUBIN

Conservateur général honoraire du patrimoine, ministère de la Culture

JACQUES MEISSONNIER

Ancien conservateur du patrimoine au Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire et de Bourgogne

GUILLAUME REICH

Docteur en archéologie protohistorique, AOROC – UMR 8546

ADRIEN CAMUS

Ancien ingénieur de l'ADERA et chercheur invité au sein de l'UMR 7266 LIENSS

NICOLAS GARNIER

SAS Laboratoire Nicolas Garnier

VIVIEN MATHÉ

Maître de conférences HDR à La Rochelle Université, UMR 7266 LIENSS

MAXIME MORTREAU

Inrap Grand Ouest, LARA – UMR 6566 CREAAH